ARTICLES,

NOTES

ET EXTRAITS D'ARTICLES

DE J. L. CARRA,

TIRÉS DES ANNALES PATRIOTIQUES,

Depuis juin 1791 jusqu'au 31 juillet 1793,

IMPRIMÉS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE:

EN RÉPONSE

A SES ACCUSATEURS.

1793.
L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE.

AVANT-PROPOS.

CE Recueil contient 49 articles ou extraits d'articles fidélement copiés ſur les *Annales patriotiques*, depuis le 28 juin 1791 juſqu'au 31 juillet 1793. Il répond ſans commentaire & ſous tous les rapports à toutes les calomnies & les ſuppoſitions qui ont ſervi de baſe à mes Accuſateurs, dont l'iniquité ou l'aveuglement eſt de la dernière évidence. Qu'on ſe donne la peine de lire ces articles, ſoit ceux antérieurs à l'abolition de la royauté, ſoit ceux poſtérieurs, & on ne pourra concevoir par quel étrange égarement des hommes qui ſe diſent Républicains, & qui devroient par leur qualité de Légiſlateurs avoir quelqu'idée de juſtice, ont ſacrifié tous les principes de cette juſtice, de la raiſon & de l'humanité, pour vouloir perdre l'homme qui a le mieux ſervi ſon Pays, & contre lequel on n'a aucune eſpèce, je ne dis pas de preuve matérielle, mais de ſimple indice. Mais que penſer de l'égarement ou de l'iniquité de mes Accuſateurs, ſinon qu'étant dirigés (involontairement, je veux le croire,) par les agens ſecrets des tyrans coaliſés, & ſur-tout de l'Autriche, ils ſervent merveilleuſement, hélas ! tous les projets de contre-révolution, puiſqu'en effet, moi, le plus grand ennemi de ces tyrans, je ſuis la victime de ceux qu'on

regarde comme les amis du Peuple & de la Liberté.
Ah, Citoyens ! que mes Accusateurs auront de reproches à se faire. Mais nous serons tous jugés par les événemens & la postérité.

CARRA.

P. S. J'ai tout prévu pour sauver la République; & au lieu de me croire, on étouffe mes avis dans une prison & sous le poids d'un décret d'accusation.

ARTICLES,

ARTICLES, NOTES ET EXTRAITS D'ARTICLES DE J. L. CARRA,

TIRÉS DES ANNALES PATRIOTIQUES ;

Depuis juin 1791 jusqu'au 31 juillet 1793,

IMPRIMÉS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE :

EN RÉPONSE

A SES ACCUSATEURS.

ARTICLE Ier. — 28 *juin* 1791, *signé* CARRA.

QUEL coup de foudre pour l'hypocrite Léopold, pour l'insolente Christine d'Autriche & pour tous ces ex-princes fugitifs quand ils auront appris l'arrestation de Louis XVI ! C'est bien là sans doute un coup de cette providence qui nous a tant favorisé, & qui médite avec tant de succès la destruction des tyrans ! Croyez-vous maintenant que les Autrichiens oseront nous attaquer, & que Léopold pourra compter sur le roi de Prusse ? non ; le cabinet de Berlin a d'autres intérêts politiques plus puissans & plus pressans que celui de coopérer aux vengeances & à l'ambition de Léopold, en attaquant une nation qui ne lui a fait aucun mal, & qui peut le relever un jour de ses humiliations. N'a-t-il pas lui-même à se venger des perfidies de Léopold, & des infractions faites au traité de Reichenbach ? N'est-il pas plutôt de son

intérêt d'empêcher, avec l'Angleterre fon alliée, le démembrement de la Turquie, & l'agrandiffement des deux cours impériales? Déchirons donc le traité de 1756 avec la maifon d'Autriche, & la nation françoife qui vaut bien un roi, j'efpère, pourra offrir alors fon alliance à la Pruffe, à l'Angleterre, à la Hollande, & terminer d'un feul mot la guerre contre les Turcs. C'eft ici où l'affemblée nationale, qui n'a encore fu jouer aucune efpèce de rôle en Europe, fera connoître ce que peuvent la fageffe & la dignité d'un grand peuple, d'un peuple libre. Réunis à l'Angleterre, à la Pruffe & à la Hollande, nous ordonnerons à Léopold & à Catherine de laiffer l'univers en paix, & de rendre aux Turcs tout ce qu'ils ont conquis fur eux, & les Turcs feront délivrés des hordes barbares de Ruffie & d'Autriche. Tel fera l'effet de la rupture du traité de 1756; tels feront les heureux changemens qui réfulteront de la trahifon de Louis XVI, fi nos repréfentans connoiffent toute l'étendue de leurs devoirs & de la vraie politique nationale. CARRA.

ART. II. — 30 *juin* 1791, *au fupplément*, *figné* CARRA.

Dès long-temps j'ai dit ce qu'il faut faire; mais on attend toujours une funefte expérience pour agir: il femble que le génie de nos repréfentans foit borné au paffé & au préfent, & qu'il ne voie rien, abfolument rien dans l'avenir. Qu'avons-nous donc à craindre de plus des tyrans coalifés contre nous? N'ont-ils pas montré toute leur haine & leur dépit contre notre heureufe révolution? S'ils n'ont pas encore attaqué nos frontières, c'eft qu'ils ont voulu être certains du fuccès. Et nous, devons-nous attendre qu'ils en foient certains, & qu'ils aient terminé toutes leurs querelles dans le Nord, & leur partage de la Turquie européenne? Je vous le dis, avec connoiffance de caufe, la cour de Vienne fera tous les facrifices poffibles aujourd'hui pour attirer la Pruffe dans

ſon parti ; & ſi avant ce temps-là vous ne changez pas le ſyſtême politique de l'Europe, en rompant le traité de 1756, il ne vous reſtera plus de reſſources pour avoir des alliés ; & le ſeul allié que vous aurez, & avec lequel vous n'oſez pas rompre, Léopold, ſera, comme il l'a été juſqu'à préſent, votre plus cruel ennemi.

Grand Dieu ! eſt-il poſſible qu'on n'ait jamais voulu comprendre que c'eſt à ce traité funeſte, & à l'influence plus funeſte encore de *Marie-Antoinette*, dirigée par ſon frère & le vieux Kaunitz, que la France a été cent fois ſur le bord de l'abîme ; que ce bel empire a été ruiné, avili juſqu'à l'excès ; qu'il a perdu toute ſa conſidération politique en Europe ; & qu'aujourd'hui encore, malgré l'arreſtation du traître Louis XVI, ce même traité, cet infame traité finira par fatiguer notre courage, nos combinaiſons politiques, & renverſer notre conſtitution, ſi tous les départemens, toutes les municipalités, & toutes les ſociétés des amis de la conſtitution ne demandent pas à grands cris ſa prompte rupture. Fréteau ! Menou ! membres du comité diplomatique, ouvrez donc enfin les yeux, défiez vous de votre collègue l'autrichien du Châtelet & de l'*irréprochable* Montmorin, & hâtez vous de propoſer enfin un décret qui ſépare cette belle nation, pleine de vie & de ſanté, de la cour cadavéreuſe & gangrenée de Vienne. CARRA.

ART. III. 8 *juillet* 1791, *ſigné* CARRA.

Sur la grande queſtion d'une république en France.

C'eſt le moment ou jamais d'éclaircir la queſtion, d'en développer les principes, & de la préſenter candidement ſous ſon véritable point de vue, afin de fixer ſur elle l'opinion publique, & de déterminer entiérement nos idées & nos actions à ce ſujet. Suppoſons que les États-Unis d'Amérique,

qui ne comportent en ce moment que trois millions sept à huit cent mille hommes dans une étendue trois ou quatre fois aussi grande que la France, se trouvassent peuplés dans deux ou trois ans, par des émigrations considérables, de vingt-cinq à trente millions d'individus, je demande s'il s'ensuivroit pour cela que les Etats-Unis seroient forcés d'admettre le gouvernement monarchique ? Ceci est pour répondre à ceux qui, comme M. Alexandre Lameth, ne cessent de dire qu'une grande nation ne peut comporter l'état républicain, & qu'elle doit être absolument une monarchie jusqu'à la fin des siècles.

Ce *dictum*, répété si souvent par les courtisans & par ceux dont la vue ne s'étend pas au delà du passé & du présent, ne m'a jamais paru qu'une puérilité bien facile à détruire à la première occasion. Quoi ! parce qu'on a lu dans l'histoire ancienne que les républiques grecques étoient composées d'un petit nombre d'hommes, & que les monarchies égyptienne, assyrienne & persane comportoient plusieurs millions d'individus, on en concluroit que la France, quelques progrès qu'aient pu faire la raison & la philosophie universelles, ne peut jamais être une république, mais toujours une monarchie ! Mais la république romaine, dans les beaux jours de sa gloire, étendoit son empire sur une population au moins aussi considérable que celle de la France. Quoi ! parce qu'un peuple peut compter au nombre de ses concitoyens vingt-cinq millions d'individus au lieu d'un ou de deux millions, il sera indigne de l'état républicain & incapable de se gouverner par lui même ! il lui faudra toujours un mangeur d'hommes en chef, sous le nom magique & inintelligible de *roi* ou *monarque*, décoré d'une couronne ou d'un sceptre, & placé là comme un terme pour y recevoir seul les hommages de toute la nation, & y conserver seul, au-dessus de la loi, la prérogative des Dieux ;

l'inviolabilité ! Oh ! qu'elle eſt étroite la conception de ceux qui vous débitent tant de niaiſeries ſur la néceſſité abſolue d'une éternelle monarchie pour la France ! Ils ne voient pas, ces pauvres hères, que c'eſt le préjugé qui agit encore dans toute ſa force chez eux, & qui tord, pour ainſi dire, toutes leurs idées conſtitutionnelles. Laiſſez venir la génération ſuivante, cette génération qui n'a point ſucé le venin monarchique & ariſtocratique dans ſon enfance, cette génération qui commence ſes conceptions là où finiſſent les nôtres, & l'on verra ce que peuvent les progrès de la politique nationale, dont nous avons à peine conçu aujourd'hui les premiers élémens.

Après avoir démontré en peu de mots que c'eſt la plus pitoyable de toutes les erreurs, de croire qu'une nation de 25 ou de 100 millions d'hommes même ne peut pas réſoudre ſon gouvernement en république, nous allons dire notre opinion à ce ſujet pour l'état inſtantané des choſes.

Sans doute la France peut devenir & deviendra à coup ſûr une république, ainſi que toutes les autres nations de la terre ; car le grand ſyſtême phyſique de l'univers, qui régit le ſyſtême moral & politique du genre humain, eſt lui-même une véritable république ; (ce que j'ai démontré il y a quelques années dans les *nouveaux Principes de Phyſique*, 4 vol. *in*-8°.) mais pour arriver à ce gouvernement céleſte, il faut être préparé par une régénération générale & décidée de mœurs, de principes & d'idées ; il ne ſuffit pas d'avoir ouvert les yeux ſur l'immoralité incorrigible des rois & ſur leur caractère né féroce, diſſimulé & tyran, il faut que la grande majorité des citoyens d'un empire prêt à ſe réſoudre en république, ait déjà non-ſeulement la connoiſſance intime de tous leurs devoirs réciproques, mais la pratique de ces devoirs & le ſentiment profond de leur valeur morale & de leur dignité politique. Sans doute la

nation a déjà fait de grands progrès en ce genre ; mais elle n'a pas encore atteint, ſuivant moi, cette homogénéité & cette force générale de caractère qu'il faut à des républicains confédérés en quatre-vingt-trois départemens. Je penſe donc que nous devons encore laiſſer couler la conſtitution pendant quelques années ſous la forme monarchique, en donnant un conſeil électif d'exécution au fils de Louis XVI, conſeil dont la préſidence changeroit tous les trois mois, & dont chaque membre, élu par la nation, ſeroit reſponſable de ſa conduite publique. Si le jeune & nouveau chef du pouvoir exécutif forme ſon ame aux vrais principes de la juſtice, de la raiſon & de la vertu, il propoſera de lui-même, dans l'âge mûr, la république françoiſe ; ſi, au contraire, il eſt faux, méchant, ambitieux & amoureux du pouvoir arbitraire, comme M. ſon père & madame ſa mère, la nation ſaura bien prendre alors ſon parti elle-même.

CARRA.

N. B. Cette opinion a été développée dans de plus grands détails à la tribune des jacobins, il y a environ douze jours, par l'auteur même de cet article.

ART. IV. — 14 *octobre* 1791.

Diſcours de Carra.

Mais, meſſieurs, il eſt dans l'univers une providence qui préſide à la deſtinée du genre humain, & qui ſe joue à ſon gré des projets & de l'orgueil des méchans, quelle que ſoit leur puiſſance. Cette providence a gravé dans tous les cœurs l'amour de la patrie & de la liberté, ſes traits ſacrés ſont ineffaçables ; elle a décidé, dans ſon éternelle ſageſſe, qu'enfin les nations triompheroient de leurs oppreſſeurs, & préſenteroient un jour le ſpectacle ſublime d'une immenſe famille de peuples gouvernés par les loix de la juſtice & de la

raiſon. Cette providence, invoquons-la ſans ceſſe, & voyons ſans preſtige le ſort qu'elle réſerve aux tyrans de la terre : oui, elle a tracé pour eux, d'une main inviſible, mais sûre, cette ſentence terrible, rapportée par le prophète Daniel au livre des Rois, *mane tecel phares*, demain ils périront tous ! Oui, meſſieurs, cet oracle qui ne fut qu'une figure prophétique fondée ſur la certitude d'une juſtice divine, va s'accomplir aujourd'hui : les tyrans européens courent à leur perte en portant leurs mains criminelles & audacieuſes ſur l'arche ſainte de la déclaration des droits de l'homme & de la ſouveraineté nationale. Déjà les peuples qui nous environnent n'attendent que le ſignal de la rebellion des rois pour ſe joindre à nous & les terraſſer dans la pouſſière. Montrez-leur, à ces peuples, le drapeau de la liberté, ſigne éternel de l'alliance univerſelle des nations ; formez des légions belgiques, liégeoiſes, allemandes, ſuiſſes, ſavoiſiennes, catalanes, et vous verrez vos frontières hériſſées de piques & de bayonnettes, qui combattront pour la liberté commune ; vous verrez, n'en doutez pas, un phénomène plus grand encore, vous verrez les ſatellites même de Léopold, de Fréderic-Guillaume & des autres tyrans de l'Allemagne, de l'Italie & de l'Eſpagne, jetter bas les armes devant vos phalanges ſacrées, & ſe réunir à vous pour achever la défaite de vos ennemis & des leurs. Recevez-les à bras ouverts ces dignes étrangers ; offrez-leur les terres des transfuges & des traîtres : le ſalut du peuple & la juſtice de notre cauſe exigeront impérieuſement cette importante démarche. Veillez ſur-tout, & d'un œil vigilant, le chef de votre pouvoir exécutif & ſes agens, s'il reſte parmi vous au moment de l'attaque. S'il fuit, marchez ſur le champ dans les provinces belgiques, à Liège, dans le Palatinat, en Savoie, en Catalogne, pour rompre le taliſman fatal qui tient ces peuples à la chaîne, & en former la maſſe formidable

de ces guerriers de la liberté qui doivent renverser par-tout le trône des tyrans.

ART. V. — 9 *janvier* 1792, *signé* CARRA.

Explication claire & positive sur une circonstance qui me concerne, & que la sottise & la calomnie se sont hâtées de dénaturer & de noircir dans quelques journaux feuillantins & ministériels.

Je renouvellois dans un discours à la tribune de la société-mère, le 4 de ce mois, non comme proposition directe, mais comme un moyen de pure théorie spéculative, éventuelle & conditionnelle, l'idée que j'avois conçue le premier, & exposée, il y a trois mois, dans les Annales patriotiques, d'appeller au trône constitutionnel de France un prince anglois, si Louis XVI fuyoit une seconde fois pour aller se joindre aux émigrés, & aux troupes des puissances étrangères coalisées contre nous, ou si le pouvoir exécutif & ses principaux agens nous trahissoient dans la guerre proposée, & tentoient de nous livrer à la fureur de nos ennemis. A peine avois-je commencé ma phrase sur cet article, qu'un membre de la société, sans attendre l'explication, a demandé que je fois rappellé à l'ordre. L'assemblée, bien plus ombrageuse que celle des feuillans, sur les moindres nuances qui lui paroissent inconstitutionnelles, a cru que je méritois en effet d'être rappellé à l'ordre, & j'ai subi son jugement à cet égard, avec toute la soumission & le respect que l'on doit à une société de bons frères & de vrais amis de la constitution. Les applaudissemens que la fin de mon discours, dont j'avois retranché l'article ombrageux, a excités ensuite, et l'explication succinte que je viens de donner, suffiroient peut être en réponse aux calomnies & aux injures qu'un certain Beaulieu s'est permises

contre moi le lendemain dans fa feuille du foir; mais ce n'eft pas pour ce petit calomniateur que j'entre dans ces détails ; c'eft à l'Europe entière (puifque mon opinion éventuelle a fait de l'éclat), c'eft à ma nation fur-tout, c'eft au roi lui-même, que je dois compte de mes principes & de mes intentions.

Je veux la conftitution, la liberté ou la mort: tant que je vivrai, tout mon fang & toutes mes opinions s'agiteront fans ceffe & dans tous les fens, jufqu'à ce que j'aie vu cette conftitution & cette liberté bien confolidées, & l'horizon de la France régénérée fans nuage. Ferme & inébranlable dans cette opinion, j'ai voulu parer d'abord à la crainte, enfuite à l'effet d'une feconde évafion du roi, ou d'une fuite de complots imprévus, deftinés par des combinaifons nouvelles à nous remettre fous le joug du defpotifme ; c'eft pourquoi j'ai publié ma théorie fpéculative & conditionnelle d'un changement de dynaftie ; & certes ! ce n'étoit pas être l'ennemi du roi ni de fa famille que de le prévenir auffi publiquement d'une idée qui auroit été bien plus dangereufe pour lui, fi je l'euffe tenue fecrette, & attendu que de mauvais confeils l'euffent entraîné à fa perte. J'ai donc fpéculé, fous condition, des événemens imprévus, & pour infpirer au roi une crainte falutaire, ainfi que pour arrêter les vertiges des émigrés, & déjouer les mauvaifes intentions de l'Autriche & de l'Efpagne, tous les avantages que nous pourrions retirer de l'alliance de l'Angleterre, de la Pruffe & de la Hollande, en appellant le fils de George III, gendre de Fréderic-Guillaume & neveu de la princeffe d'Orange, au trône conftitutionnel de France, dans le feul cas où ce trône feroit trahi & déferté par la famille des Bourbons. J'avois de plus à faire confidérer aux Anglois, dans cette double alliance de famille nationale & royale, la plus riche proie du globe à partager entre eux

& nous, avec les Etats-Unis de l'Amérique, *dans les possessions espagnoles du Mexique & du Pérou ;* partage qui, soit dit en passant, suffiroit amplement à indemniser les nations françoise, angloise, & la cour de Prusse des dépenses que pourroit entraîner une guerre où les Bourbons révoltés emploieroient contre la liberté françoise les armes de l'Autriche & de l'Espagne. Ces considérations, qui ne sont pas des chimères, nous auroient offert des ressources, & contre une trahison évidente de la cour, & contre la coalition de l'Espagne avec la Suède & la Russie, & contre le machiavélisme de la cour de Vienne. Elles existent encore ces considérations, & si je les développe publiquement aujourd'hui, c'est une preuve bien décisive, j'espère, que je ne suis l'agent d'aucune cour, d'aucun parti, & que l'amour de ma patrie & de la liberté est le seul mobile de ma politique.

Sans doute je n'ai pas besoin non plus de me justifier sur ma conduite particulière & sur ma probité ; ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai défié la calomnie d'y trouver rien à redire. Quant à mes principes de morale & de philosophie publiques, ils sont assez connus ; ils ont produit assez d'effet en faveur de la révolution, pour que je dédaigne de répondre à ceux qui m'accusent bêtement aujourd'hui d'être l'agent des conspirateurs d'outre Rhin. Le discours que j'ai prononcé le 4 de ce mois, à la tribune des amis de la constitution, & qui paroîtra tout entier dans les Annales, explique suffisamment la marche de mes apperçus & de mes vues : c'est de renverser tous les partis anti-constitutionnels du dedans & du dehors les uns par les autres, & les uns sur les autres, pour les forcer tous à plier le genou, de gré ou de force, devant le sanctuaire de notre constitution. Ce que j'ajouterai seulement, à l'appui de ma justification, sous d'autres rapports, c'est que les

personnes qui ont suivi attentivement la lecture de nos Annales, ont bien vu que le cabinet de Berlin, auquel on voudroit faire croire que je suis dévoué, parce que je prêche sans cesse la rupture des traités de 1756 & de 1758 avec la maison d'Autriche, n'a pas été plus épargné que les autres dans mes écrits, dès que ce cabinet eut abandonné la cause des Belges en 1790; c'est que je n'ai jamais prêché aux Anglois que la fraternité & l'union entre les deux nations, & que la cour de Londres a dû être surprise, toute la première, de l'idée éventuelle que j'ai conçue en faveur d'un fils du roi d'Angleterre, dans le cas où la révolte des Bourbons forceroit la nation souveraine à pourvoir à son salut, & à disposer de son trône constitutionnel. Cette cour ni aucun de ses agens n'ont & n'auront jamais le moindre empire ni la moindre influence sur mes opinions, sur mes discours, ni sur mes écrits. J'en dis autant de toutes les autres cours: je dirai même plus; celles de ces cours qui m'ont fait offrir des présens que j'ai refusés, savent mieux que personne ce qu'on doit penser de l'indépendance de mes opinions politiques.

Mais je dois aussi une explication à ceux qui pensent de bonne foi que la nation devroit chercher son salut dans la *république* si le trône devenoit jamais un instrument de tyrannie & d'oppression de la part de Louis XVI. Je pose donc en fait, d'après des observations très-suivies, que malgré les progrès de l'esprit public, le gros de la nation n'est point encore assez moralisé, assez régénéré, assez éclairé pour soutenir de si-tôt l'attitude d'une république en France; car ce feroit le plus grand de tous les malheurs, & pour cette nation & pour toutes les nations du globe, & même pour les générations suivantes, qu'une république françoise qui ne seroit que le produit de l'effervescence de quelques démagogues, & qui finiroit, dans

une ſuite de déſordres multipliés, & dans le choc des ambitions de tous les partis, par ſe remettre, peut être pour toujours, ſous le joug d'un deſpote. Or, pour obéir en ce point à la providence, qui veut la perfection des gouvernemens & de toutes choſes par degrés, & non par bonds & par ſauts, il faut donc laiſſer au temps & à l'inſtruction publique le ſoin d'amener le meilleur gouvernement poſſible, ſoit avec un roi, ſi les rois peuvent jamais ſe mettre au niveau de la morale & de la raiſon univerſelles, ſoit dans l'organiſation complette d'une véritable république repréſentative en tout point, bien conçue, bien méditée & bien préparée dans l'eſprit de la très-grande majorité de la nation.

Quant à l'injuſtice que ma théorie éventuelle d'un changement de dynaſtie paroît faire à la branche *ci-devant d'Orléans*, dont le chef s'eſt montré bon citoyen pendant tout le cours de la révolution, je réponds que le ſalut du peuple eſt la loi ſuprême de tous les temps & de tous les lieux, que toutes les conſidérations particulières doivent ſe taire devant cette loi ſuprême. M. d'Orléans, en arrivant au trône par la diſperſion des autres membres de la famille des Bourbons, & dans la ſuppoſition d'une trahiſon de tous les membres de cette famille qui ont droit avant lui ; M. d'Orléans, dis-je, n'auroit que des ennemis chez toutes les puiſſances étrangères, & peut être peu d'amis dans l'intérieur de la France. Nous ſerions donc expoſés, ainſi que lui-même, à tous les dangers d'une guerre civile & d'une guerre étrangère réunies ; au lieu que pour un prince étranger il y auroit d'autant moins de motifs de factions contre lui, qu'il apporteroit au ſecours de notre conſtitution l'alliance & la puiſſance de ſa nation & de ſes parens, & que nulle prévention ne ſe ſeroit encore formée contre lui.

Je défie donc maintenant qu'on voie, en dernière analyse, dans mes opinions développées ici, autre chose que le desir sincère de voir Louis XVI rester avec nous, la constitution se consolider *sans modification*, nos ennemis se déconcerter de toutes parts, & la maison d'Autriche abandonner ses intrigues & son machiavélisme à notre égard, sous peine de rompre toute alliance avec elle, & d'en former d'autres avec la Prusse, la Hollande & l'Angleterre. CARRA

ART. VI. — 8 *février* 1792.

Discours prononcé à la société des amis de la constitution, séante aux Jacobins, à Paris, le premier février, par M. CARRA.

MESSIEURS,

Etes vous bien convaincus que la politique des rois n'est fondée que sur une immoralité absolue, sur l'imposture & le crime? Etes-vous bien convaincus que votre pouvoir exécutif, reste impur de l'ancien despotisme monarchique, est tout aussi incorrigible aujourd'hui qu'autrefois? Etes-vous bien convaincus que l'abus qu'il a fait du *veto* n'est qu'une véritable oppression, une véritable déclaration de guerre au peuple & à la constitution? Etes vous bien convaincus enfin que toutes les démarches de ce pouvoir ne tendent qu'à vous tromper, vous perdre, & vous remettre dans les fers? Si vous êtes profondément pénétrés de ces affreuses vérités, vous allez deviner au juste tous les projets de vos ennemis; vous allez assister en personne aux séances les plus secrettes du comité autrichien des Tuileries.

Mais ce n'est pas tout, messieurs, vous allez juger jus-

qu'où s'étend le piége dans lequel l'impudence d'un patriotisme hypocrite, & l'habitude de ne jamais douter de rien de la part du nouveau ministre de la guerre, prétendent nous envelopper. Ecoutez : la guerre est inévitable, vous le voyez bien ; une seconde évasion du roi est inévitable avant le premier mars prochain ou peu de jours après, vous ne pouvez vous le dissimuler ; une insurrection générale est également inévitable, comme la suite des deux premiers événemens ; ces trois circonstances sont forcées démonstrativement l'une par l'autre, l'une à la suite de l'autre, quelle que soit celle des trois qui commence la chaîne. Elles sont forcées par l'incohérence & l'inconséquence de plusieurs articles de votre constitution avec les bases de cette constitution, la déclaration des droits de l'homme & la souveraineté nationale ; elles sont forcées par l'étrange abus que votre pouvoir exécutif ne cesse de faire des articles qui le concernent dans cette constitution aux dépens des articles qui concernent les droits & le salut du peuple ; elles sont forcées par le respect religieux que l'assemblée nationale actuelle croit devoir aux défauts même de cette constitution, sans examiner les circonstances & le danger, sans oser remonter aux principes & aux bases, & sans oser mettre en avant la loi suprême qui est au-dessus de toutes les loix, le salut du peuple ! ! ! Elles sont forcées enfin par les combinaisons adroites & atroces de la cour des Tuileries avec les émigrés & avec le cabinet de Vienne.

On promettra à tel & tel député jacobin, grand orateur ou grand écrivain, à l'un la place de ministre aux affaires étrangères, à l'autre celle de la marine, à un autre le ministère des contributions publiques. La nécessité des circonstances paroîtra autoriser en cela ces violations

de la conſtitution, comme pour le bâton de maréchal accordé à Rochambeau & Luckner.

Malheur donc à ceux d'entre nous, braves amis de la conſtitution, qui, après avoir bien ſervi la cauſe du peuple, ſe laiſſeroient endormir ou corrompre! ils n'en retireroient d'autre fruit que d'être le jouet & les victimes des tyrans & de leurs miniſtres, & l'on ne pourroit pas écrire ſur leurs tombeaux : *ils moururent incorruptibles, pour l'amour de la patrie & de la liberté.*

ART. VII. — 13 *février* 1792, *ſigné* CARRA.

Je répéterai (quoique je l'aie déjà répété dix fois) à l'auteur du galimathias littéraire, puiſqu'il rabâche ma propoſition ſur le duc d'Yorck, ou tout autre qui offriroit à ma patrie des moyens puiſſans de défendre ſa liberté & de l'affermir, que je n'ai jamais fait cette propoſition que conditionnellement, éventuellement & ſpéculativement, c'eſt-à-dire, dans le cas où Louis XVI ſe parjureroit une troiſième fois, quitteroit ſon poſte une ſeconde fois, & trahiroit ouvertement une nation généreuſe qui l'a comblé de graces & de bienfaits. Ils ont donc bien peur que cette propoſition ſpéculative d'un changement de dynaſtie ne faſſe impreſſion ſur l'eſprit des François, ceux-là qui ne ceſſent de m'en reprocher l'idée, & qui voudroient faire croire, avec une inſigne mauvaiſe foi, que j'ai donné cette idée ſans explication & ſans conditions éventuelles! Ils craignent donc bien que cette idée ne gagne d'autant plus de confiance, qu'on a plus à ſe plaindre de jour en jour du pouvoir exécutif *Bourbon* & de ſes parens d'outre-Rhin!

Eh bien, puiſqu'on me fait ſans ceſſe des reproches ſur ce point, je répéterai ſans ceſſe auſſi ma théorie : je dirai qu'un changement de dynaſtie en France ne ſeroit pas un

plus grand phénomène que ceux qui ont eu lieu dans presque tous les empires de la terre, & sur-tout en Angleterre en 1668; je dirai que dans le cas des événemens supposés, un prince de la dynastie angloise nous apporteroit non-seulement l'alliance de l'Angleterre, mais celle de la Prusse & de la Hollande; que ces nouvelles alliances casseroient la gueule à la maison d'Autriche, aux Bourbons d'Espagne, aux Bourbons d'outre-Rhin & à la coalition des princicules d'Allemagne contre nous. Je dirai que la France, réunie à l'Angleterre & à la Hollande, feroient facilement le partage des riches possessions espagnoles de l'Amérique; je dirai que toutes les convenances possibles, & pour la perfection de notre gouvernement, & pour notre repos, & pour notre gloire, & pour la prospérité du commerce, & pour l'affermissement de notre constitution, se trouveroient dans ce changement de dynastie.

A entendre les sots, les fripons, les ministériels, il faudroit qu'un patriote n'eût aucune idée de prévoyance pour l'avenir, aucune mesure à proposer dans le cas d'un événement désastreux & d'une trahison combinée; il faudroit rester là, muets comme des poissons qu'on va manger en carême; il faudroit enfin gémir dans l'anarchie & au milieu des guerres civiles & d'une guerre étrangère, en attendant qu'un Bourbon fugitif & trois fois parjure, (*je le suppose en seconde fuite, entendez-vous, hommes de mauvaise foi?*) & les Bourbons d'outre-Rhin voulussent bien, après avoir volé, ruiné & trahi la nation, après avoir fait égorger la moitié des François; voulussent bien, dis-je, revenir emmuseler & opprimer le reste pour l'éternité! Voilà pourtant où mène la logique absurde des sots, des méchans & de ceux qui reçoivent & gardent des assignats anonymes. Mais comme la logique de la raison, de la bonne foi & de l'intérêt public l'emportera toujours sur les argumens pervers, insidieux

dieux & faux des esclaves & des tyrans, ce que je viens de dire sera démontré mathématiquement aux yeux des hommes les moins éclairés, pourvu qu'ils comprennent que l'intérêt général d'une grande nation doit toujours être au-dessus de l'intérêt d'une seule famille. CARRA.

ART. VIII. — 16 *février* 1792, *signé* CARRA.

Discours de L. CARRA, sur le danger des circonstances présentes, & sur le systême de corruption employé par la cour, avec des observations, prononcé à la société des amis de la constitution, séante aux jacobins, à Paris, dans la séance du 6 février 1792, l'an 4 de la liberté.

MESSIEURS,

Les droits imprescriptibles de l'homme, l'indivisible souveraineté de la nation, & la loi suprême, le salut du peuple, sont-ils des principes de morale & de politique moins réels, moins positifs & moins précieux depuis qu'ils sont amalgamés, dans une constitution écrite, avec l'ancien systême monarchique, qu'avant la prise de la Bastille ? Nous laisserons-nous égorger ou remettre dans les fers, au nom de cette constitution interprétée à contre-sens & violée sans cesse par le pouvoir exécutif ; ou bien comprendrons-nous enfin que dès que ce pouvoir exécutif, loin de remplir les devoirs dont le peuple l'a chargé dans cette constitution, trahit au contraire & ses devoirs & les bases de cette même constitution, il n'y a plus entre le peuple & lui aucun rapport, aucune confiance, aucun traité ? Nous avons cru détruire la tyrannie en détruisant la Bastille, mais nous n'avons détruit que des pierres ; car l'esprit de tyrannie, de lâcheté, de dissimulation, de perfidie & de corruption est

reſté ſur le trône avec l'ancien tyran, l'ancienne cour & l'ancienne allure de ſes miniſtres & de ſes courtiſans.

J'ai de fortes raiſons, non-ſeulement de ſoupçonner, mais de croire que la théorie-pratique du ſyſtême de corruption que je vais vous développer, eſt très-exacte dans le fond, quoiqu'inexacte peut-être dans les calculs.

Voulez-vous connoître à l'aſſemblée nationale ceux qui, au commencement de chaque mois, attendent l'aſſignat de corruption ? Remarquez comme ils aboieront, par exemple, pour ſoutenir le menteur Bertrand, ou pour faire valoir le ſot rapport de Gorguereau, ou pour empêcher, lorſqu'il s'agira du décret relatif à l'office de l'empereur, que l'aſſemblée nationale prenne un parti vigoureux, digne de la nation & des circonſtances; vous êtes sûrs alors que le lendemain l'aſſignat anonyme leur parviendra.

Maintenant, meſſieurs, il vous faut une preuve viſible & matérielle de la théorie-pratique du ſyſtême de corruption dont je viens de vous tracer l'apperçu.

(*Ici M. Carra tire un aſſignat de* 1000 *liv. d'une enveloppe ; puis il continue.*) Je vais, meſſieurs, vous expliquer l'énigme. Sous l'ancien régime je connoiſſois une perſonne avec qui on m'a fait renouveller connoiſſance il y a ſix ſemaines ou deux mois environ. *Vous êtes connu*, me dit cette perſonne, *pour un ami de l'ordre & de la paix ; vous voulez l'exécution des loix & le maintien de la conſtitution.* — *Oui*, lui répondis-je. — *Eh bien, le roi & la reine ſont dans les meilleures intentions poſſibles.* — *Je veux bien le croire ; mais que voulez-vous de moi ?* lui dis-je. — *Au contraire*, me répondit-on, *que voulez-vous vous-même ? Voulez-vous une place ?* — *Non, je n'en peux point vouloir, je n'en veux point, je veux reſter à mon poſte de ſentinelle du peuple juſqu'à ce que la révolution ſoit finie & la conſtitution bien conſolidée.* — *Cela ſuffit.* Quelques jours après, nouvelle entrevue.

— *Vous êtes un brave homme*, me dit-on ; *mais comment voulez-vous que les ministres se conduisent ? Tracez-leur un plan de conduite : celui de la guerre, sur-tout, va faire une tournée sur les frontières ; donnez lui des notes sur la marche qu'il doit tenir à l'égard des soldats des troupes de ligne.* — *Très-volontiers.* (Messieurs, je vous ferai tout-à-l'heure lecture de ces notes.) J'envoyai donc ces notes.

On me les renvoie quelques jours après sans billet & sans lettre. En les retirant de l'enveloppe, je trouve cet assignat de 1000 liv. Voilà, me dis-je, un fragment de la liste civile ; la conscience est bonne : il faut garder quelque temps le silence & l'assignat, & voir si je ne découvrirai pas encore quelque chose. Nouvelle entrevue. *On est très-content de vos notes ; & si vous voulez tous les mois en envoyer de pareilles, on vous les remettra de même.* On ne me parla point de l'assignat de 1000 liv. ; je n'en parlai pas non plus : c'étoit ici, c'étoit après des recherches & des observations ultérieures que je voulois en parler. J'ai dit. Maintenant je dépose ce fragment de la liste civile sur le bureau, & je prie la société de l'employer de la manière suivante : 500 liv. pour les ci-devant gardes-françoises, & 500 liv. pour des piques ; je n'en réclame qu'une seule pour moi. J'engage ceux qui sont dans le même cas, c'est-à-dire, qui ont reçu des assignats ou de l'argent de la liste civile d'une manière équivoque & corruptrice, à en faire autant. (Ici M. Carra fait lecture des notes destinées & données aux ministres.)

Art. IX. — 8 *avril* 1792, *art. Allemagne.*

Encore des *jacobins.* — Il s'est formé à Ratisbonne une société des députés à la diète de toutes les villes libres, & des petits princes d'Allemagne. Ces villes & ces princes ont conçu de grandes inquiétudes sur les articles secrets de la

convention de Pilnitz; ils craignent, & avec grande raison, que Polyphème Léopold, & Gargantua Fréderic-Guillaume, n'aient conclu audit Pilnitz de faire un déjeûner commun du reste de l'Allemagne. Les députés des villes & petits princes se sont rassemblés *en club de jacobins*, pour aviser aux moyens de ne pas descendre tous vivans dans le double estomac du monstre autrichio-prussique ; aussi-tôt les envoyés de Vienne & de Berlin près la diète ont requis le magistrat de Ratisbonne de dissiper cette assemblée de *factieux*, ce club de princes *sans culottes*, & de villes libres *sans chemises*.

ART. X. — 19 *avril* 1792, *signé* C...., *c'est-à-dire*, CARRA.

Rapprochement de faits & de circonstances politiques, propres à ouvrir singuliérement les yeux sur les nouvelles intrigues de nos ennemis au-dedans & au-dehors, & sur la marche actuelle des évènemens.

Il y a plus : les électeurs du parti prussien, dirigés par la cour de Berlin, ont promis la couronne impériale à François, *mais* sous la condition tacite *sine quâ non*, qu'il attaquera le plutôt possible la France avec des forces considérables. Tel est le second ressort mis en jeu par une autre portion de la noblesse allemande pour déterminer irrévocablement la guerre contre nous. Ainsi la cour de Berlin, soit qu'elle veuille agir dans un concert vraiment hostile avec celle de Vienne contre les François, soit qu'elle veuille seulement compromettre le roi de Hongrie & faire rompre enfin les traités de 1756 & 1758, est sûre, dans toutes les hypothèses, de diriger aujourd'hui à son gré & le jeune François, & le vieux Kaunitz, & la noblesse autrichienne, & la plupart des électeurs de l'Empire.

Mais ce qui explique singuliérement à notre égard le plan

de conduite convenu entre tous ces despotes, & le concert de la cour de Vienne avec le comité autrichien des Tuileries, c'est la seconde dépêche de M. Noailles; (arrivée à coup sûr avec la première, mais remise *à dessein*, le lendemain seulement, au ministre ostensible, M. Dumouriez) dépêche dans laquelle l'ambassadeur dit avoir notifié la lettre du roi, & donne pour réponse, de la part de François, que ce prince ne cessera ses préparatifs de guerre qu'aux conditions suivantes : savoir, 1°. qu'on réintégrera le pape dans Avignon & dans le comtat Venaissin; 2°. qu'on rétablira les princes allemands, possessionnés en Alsace & en Lorraine, dans tous leurs droits féodaux & spirituels; & 3°. qu'on assemblera un congrès en Allemagne pour y traiter des droits de la monarchie françoise & des arrangemens à prendre avec les princes émigrés. Je ne parle pas de ces propositions qui sont aussi extravagantes qu'insolentes; mais que signifient ces deux dépêches simultanées de M. Noailles, si contradictoires entr'elles, si ce n'est qu'on veut encore gagner six semaines ou deux mois pour nous laisser en stagnation & ensuite nous surprendre à l'improviste.

Art. XI. — 29 *avril* 1792, *signé* C.....

On a remarqué dans le numéro du mercredi 25 de la Gazette universelle cet aveu vraiment piquant sous la plume des auteurs de cette feuille : « Quel est, dans la circonstance actuelle, *l'homme libre qui ne voulût essayer le gouvernement purement républicain*, au cas que *les circonstances devinssent tellement impérieuses que la maison de Bourbon fût exclue du trône? Quel est le sage politique* qui, après avoir vu combien les alliances de *famille* entre les divers états de l'Europe compromettent l'*indépendance des peuples*, ne frémit pas à l'idée de Carra de soumettre l'*indépendance de la nation fran-*

çoise à cette maison de Brunswick, qui, par son influence en Allemagne, en Hollande & en Angleterre, nous réduiroit à un joug cent fois plus dur que celui auquel les relations de famille des Bourbons ne pourront jamais nous amener » ?

Obs. Tu as parlé d'or, mon pauvre Cerizier, si c'est toi qui as fait cet article. Je suis aujourd'hui bien complétement de ton avis. Quand j'ai proposé comme un moyen éventuel & extrême de résister à l'oppression de la maison régnante de Bourbon, que je voyois liguée avec l'Autriche, les Bourbons d'Espagne, le calotin de Rome, le roi des marmottes, le Don Quichotte de Suède, la Catau du Nord, & autres tyrans, pour renverser en France la déclaration des droits & noyer la constitution dans des flots de sang; quand, dis-je, j'ai proposé le moyen éventuel d'un changement de dynastie, l'état de l'Europe étoit bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, graces à la Providence, qui a frappé les tyrans & décrété le 14 juillet de l'Europe, graces à nos piques, canons & bayonnettes, enfin à notre auguste assemblée nationale & à nos bons ministres. L'idée de *ton gouvernement purement républicain* auroit pu paroître alors une idée impraticable; mais aujourd'hui tu as raison, &, si le cas y échéoit, je vote comme toi : je prie Dieu qu'il te prenne en sa sainte & digne garde. C....

ART. XII. — 9 *juin* 1792, *signé* CARRA.

Mais nous avons encore beau jeu; le cabinet de Berlin peut faire dire, par les officiers de son armée & par une partie de la cour, que les Prussiens ne sont point ennemis des François, que ceux ci n'ont point déclaré la guerre à Frederic-Guillaume, & que par conséquent eux, soldats & officiers prussiens, n'ont aucun motif d'attaquer la France. Cette pétition de l'armée prussienne seroit un grand coup de politi-

que pour laiſſer la bête autrichienne toute ſeule dans le piége ; & le roi de Pruſſe diroit au petit François : vous voyez bien que je ne peux pas faire la guerre tout ſeul de ma perſonne contre les François. Bonjour !

D'un autre côté, la Pruſſe peut encore jouer un fort beau rôle en s'alliant avec les Polonois & les Turcs, qui tomberont ſur le corps de la Catau du Nord, tandis que François, qui a dégarni la Hongrie & la Croatie de ſes troupes pour les envoyer contre nous, ſeroit pris au dépourvu & en Hongrie par ces mêmes Turcs, & en Siléſie par les Pruſſiens eux-mêmes. Que feroit-il alors, ce petit François ? rien que de tomber de précipice en précipice. Et quel avantage immenſe pour la maiſon de Brandebourg, qui par ce revirement de politique ſeroit dans le cas, non-ſeulement de ſe venger de l'humiliant traité de Reichenbach & des inſolentes menaces de Catherine, mais qui acquerroit par-là une nouvelle confiance auprès du divan de Conſtantinople, *une alliance ſolide avec la France*, & peut-être la couronne de Pologne dans ſa maiſon ! Fréderic-Guillaume, ſonges-y bien ; je te donne là un bon conſeil. Et toi, Biſchoffverder, ſi tu veux rendre ta mémoire immortelle & chère aux Pruſſiens, ſuis ce plan, & myſtifie la cour de Vienne juſqu'à ce qu'elle ſoit anéantie. CARRA.

ART. XIII. — 9 *juillet* 1792, *ſigné* CARRA.

Outre ces circonſtances qui ſont très-exactes & qui doivent exciter, par le regret le plus amer, la plus terrible indignation contre le pouvoir exécutif & les traîtres de l'armée, nous pouvons aſſurer que les petits princes d'Allemagne, & vraiſemblablement le roi de Pruſſe lui-même, n'attendoient que l'inſurrection & l'indépendance des provinces belgiques pour abandonner la coalition, négocier avec la

France & refuser leurs voix à François, roi de Hongrie, pour la couronne impériale. C'étoit le véritable jeu de ces princes & de la maison de Brandebourg ; mais voyant aujourd'hui que nous sommes si patiemment bêtes, & que nous nous laissons trahir tant qu'on veut, ils ne peuvent se dispenser de se réunir contre nous & de nous menacer, jusqu'à ce qu'enfin l'assemblée nationale ait pris une résolution vigoureuse & proposé quelque grande mesure politique qui intéresse assez l'Angleterre, la Prusse, la Hollande & le duc de Brunswick pour les engager à prendre notre parti contre l'exécrable maison d'Autriche & les Bourbons émigrés. Patience, au reste, tout n'est pas perdu. Voici, en attendant, ce que je propose à l'assemblée nationale pour réagir contre les trahisons de la cour & rétablir à l'instant même les affaires. De déclarer 1°. que la patrie est en danger & *que la nation est trahie* : ce qui amène constitutionnellement la suspension de Louis de Varennes, &c.

CARRA.

ART. XIV. — 13 *juillet* 1792, *signé* C.....

On assure que Louis XVI a fait un traité secret avec le roi de Prusse, par lequel il s'engage à payer à Fréderic-Guillaume 60 millions & à lui céder l'Alsace, à condition que les troupes prussiennes, réunies aux troupes autrichiennes, rétabliront le despotisme absolu en France, & détruiront la constitution au milieu des fleuves de sang. On est à la recherche des preuves qui peuvent constater positivement ce traité, & il est probable qu'on les découvrira, car rien ne peut rester caché aujourd'hui. Ce que nous pouvons dire à cette occasion, c'est qu'après toutes les trahisons que nous avons éprouvées de la part du chef du pouvoir exécutif, nous ne serions point surpris de celle-là

qui feroit fans doute le comble de toutes les autres, mais qui n'eft point hors de la portée des monftres qui le confeillent, & de fes frères & coufins qui nous menacent fur les bords du Rhin. C.....

ART. XV. — 3 *août* 1792, *figné* C.....

Louis XVI, fanatifé à l'excès par l'abbé Lenfant, femble ne refpirer plus que le fang, le carnage & la ruine totale de la nation. Le duc de Brunfwick vient de nous montrer dans fa déclaration & dans fes menaces une audace d'une telle extravagance, qu'on pourroit croire que ce n'eft qu'un jeu pour nous forcer à changer de dynaftie; enfin l'affemblée nationale qui fait tranquillement quelques décrets acceffoires de police & de fûreté générale, fans favoir en faire exécuter aucun par le roi & fes miniftres, & fans prendre un parti décifif, femble dire au peuple, d'un côté, *fauve-toi toi-même;* et de l'autre, *attends, fois calme & paifible, je te fauverai peut-être avec le temps par la puiffance & le génie de mes orateurs & de mes grands politiques.* Dans cet état d'incertitude & d'anxiété, que faut-il faire? Je réponds : *déployer la loi martiale du peuple fouverain contre la rebellion du pouvoir exécutif;* fe rallier tous enfuite autour du corps légiflatif pour lui donner l'énergie dont il a befoin, & le mettre à la hauteur des circonftances, afin qu'il prononce enfin la deftitution du traître couronné.

Voilà le feul moyen de rompre le talifman fatal des confpirations du dedans & des coalitions du dehors. C.....

ART. XVI. — 8 *août* 1792, *figné* C.....

Nous avons auffi de fortes raifons de croire que Louis XVI foudoie l'armée pruffienne qui marche contre nous, &

que c'étoit une des conditions de la cour de Berlin pour se déterminer à faire avancer ses troupes. Dans peu on découvrira bien de nouvelles horreurs dont on n'avoit pas encore d'idée, & je frémis d'avance lorsqu'on demandera les comptes des caisses nationales & qu'on regardera au fond de ces caisses. C.....

D'un autre côté, les tyrans d'Autriche & de Prusse, qui voient avec quelle ardeur les soldats allemands viennent chercher le sol de la liberté, craignent de rester seuls dans leurs camps, & de n'avoir plus un soldat à la fin d'octobre; il est donc très-important pour eux que Louis de Varennes joue la farce d'un traité de paix. François! serez-vous assez lâches, & vos représentans assez stupides ou assez corrompus pour donner dans un tel panneau? Nous sommes sur le point de délivrer les Belges & les Liégeois du joug affreux qui les opprime; le châtiment de tous les tyrans de l'Europe est dans nos mains, & nous nous arrêterions en si beau chemin! Non; tous ces tyrans tremblent; profitons du moment pour les écraser tous. Que la Belgique, le pays de Liège & la Savoie soient libres; que François de Hongrie & Fréderic-Guillaume paient les frais de la guerre, & que Judas, seizième du nom, soit destitué; alors nous ferons la paix. CARRA.

ART. XVII. — 20 *août* 1792, *au supplément*, *signé* C.....

L'assemblée nationale, pour couronner les décrets salutaires qu'elle a rendus depuis le 10 de ce mois, doit se hâter de déclarer les troupes de ligne gardes nationales, sous quelque uniforme qu'elles soient, & décréter que les soldats nommeront tous leurs officiers, jusqu'au colonel inclusivement. Cette mesure, qui d'ailleurs est de toute justice & dans le vrai sens de l'égalité politique, produira l'effet le plus

heureux dans nos armées, & le plus terrible dans les armées des tyrans coalisés : ce sera un coup de foudre qui, en frappant tous les trônes d'Europe, fera pâlir & reculer bien vîte jusqu'à Berlin le fameux rodomond Brunswick. C....

ART. XVIII. — *premier septembre* 1792, *signé* CARRA.

Obs. Nous invitons toutes les assemblées électorales d'exiger des députés qu'ils nommeront à la convention nationale le serment de ne jamais proposer ni roi ni royauté, sous peine d'être enterrés tout vifs, dans leurs départemens, à leur retour. CARRA.

ART. XIX. — 3 *septembre* 1792, *au supplément*, *signé* CARRA.

Précis exact & positif des derniers événemens de nos frontières, & du vaste plan combiné de nos ennemis pour opérer une contre-révolution.

Pendant long-temps les complots successifs & multipliés de nos ennemis du dedans & du dehors n'ont eu que le caractère de l'ineptie & de la stupidité, quoique toujours extrêmement atroces dans l'intention & l'objet ; mais dans les derniers événemens, on voit que le génie infernal des conspirations & des trahisons s'étoit singuliérement perfectionné en eux ; & sans l'événement du 10 août, & sans la providence qui a permis que le traître la Fayette fût mis hors de mesure dans l'affaire de Sédan, par le patriotisme & l'incorruptibilité des soldats de l'armée des Ardennes, notre liberté auroit couru les dangers les plus grands & les plus réels.

Le changement du commandant de place à Landau a rompu le nœud de la trahison qui devoit avoir lieu dans cette dernière ville, & la fuite soudaine du traître la Fayette

a totalement dérangé les combinaifons de ces fiers cannibales Brunfwick, Hohenlohe & Clairfayt, qui n'ont eu d'autre fuccès dans leur vafte plan d'attaque que la prife d'une ville livrée d'avance par les traîtres qui s'y trouvoient renfermés, & qui bientôt, entendant fonner un tocfin continu fur toute la furface de cet empire, & voyant arriver une foule innombrable d'hommes de la liberté, ne tarderont pas à faire une honteufe retraite dans leurs forêts de Germanie.

Mais, ce qui ajoute une horreur inexprimable au vafte plan fi ingénieufement atroce de cet ex-général mille fois infame *la Fayette*, c'eft le foin qu'il avoit eu de laiffer fon armée fans pain, afin de la forcer de fe rendre à l'ennemi; ce qui eft prouvé par le fait, puifque le brave Dumouriez, dont le courage, l'activité, les lumières fupérieures & le brûlant civifme fe manifeftent avec tant d'éclat, n'a trouvé en arrivant à l'armée des Ardennes que pour deux ou trois jours de fubfiftance. Il a trouvé auffi que tous les regiftres & les papiers concernant cette armée avoient été emportés par l'état-major fugitif. Vit-on jamais tant d'infamies, d'atrocités & de crimes accumulés l'un fur l'autre depuis que l'efpèce humaine exifte? non: il falloit un la Fayette, un Louis XVI, une maifon d'Autriche & un Brunfwick pour donner un exemple auffi épouvantable à l'univers! Ce n'eft pas tout; on demande pourquoi Luckner, cet avare & ftupide Allemand, à qui la ci-devant cour des Tuileries laiffoit faire une fauffe réputation *à deffein*, & qu'on a nommé *généraliffime* par politique & pour l'empêcher de fuir; pourquoi, dis-je, cet homme qui fait le niais en mauvais françois, a-t-il abandonné le camp de Fontoy à l'approche des ennemis? N'eft-ce pas encore là une fuite de la trahifon concertée entre la Fayette, Brunfwick & lui? Il répond à cela qu'il ne pouvoit fe défendre contre cette nuée de Pruffiens & d'Autrichiens.

Eh bien ! il devoit au moins essayer, & mourir s'il n'avoit pu réussir. Est-ce pour nous mystifier dans son jargon tudesque que nous lui donnons 120 mille livres par an ? Les hommes avides d'argent ne sont point avides de la gloire ni de la liberté ; ils n'aiment que les rois qui prodiguent le sang des peuples à leurs partisans. CARRA.

ART. XX. — *Au même supplément, signé* C....

Plan de l'opération des forces en Allemagne, coalisées contre la France (1).

L'empereur & le roi de Prusse ont d'abord essayé s'il suffisoit de se présenter pour vaincre ; l'expérience leur a montré qu'il falloit prévoir beaucoup de résistance.

En conséquence, il a été arrêté les points principaux qui suivent :

On évitera, afin de ne pas aguerrir les troupes patriotes, de les harceler, comme aussi d'entreprendre des siéges de quelque importance.

On ne s'exposera à aucun échec considérable, afin de ne pas procurer d'encouragement ; & quand on attaquera, ce sera toujours de plusieurs côtés à la fois, & avec des forces supérieures.

Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que plus de deux cents chefs répartis dans les différens cantons de la France ont des points de réunion, & tiennent des signatures nombreuses de personnes qui doivent se joindre aux *armées des princes* à fur & mesure qu'elles avanceront.

La première action de tous les contre-révolutionnaires sera d'arrêter les partisans de la révolution.

---

(1) On a reçu d'Allemagne la pièce suivante ; on la tient d'une main sûre.

Les armées combinées marcheront ſur les places comme pour en faire le ſiége; mais on s'emparera ſeulement des places qui ouvriront leurs portes, & on laiſſera des détachemens de l'armée devant celles qui voudront réſiſter, afin d'en contenir la garniſon.

Quand on ſera arrivé ſur les armées patriotes, on ſe contentera de camper en leur préſence, & on ne les combattra qu'avec avantage; mais, en attendant, on enverra de gros détachemens s'emparer du pays & favoriſer dans chaque endroit le mouvement des *contre-révolutionnaires.*

Arrivé à cette poſition, tandis que le duc de Brunſwick contiendra les forces patriotes avec ſes différentes armées, le roi de Pruſſe avancera avec une armée en plus grande partie pruſſienne, ſe concertera avec l'armée autrichienne; & à cette époque ſe préſentera l'armée des princes, groſſie des contre-révolutionnaires de l'intérieur, qui, depuis long-temps, ont *l'ordre ou la permiſſion* de reſter en France, ſelon les emplois divers qu'on leur a confiés.

Ceux-là qui n'auront rejoint l'armée des princes que par peur & ſans être connus, ſeront mis ſous les ordres des chefs des détachemens reſtés en arrière.

Le roi de Pruſſe marchera ſur Paris, qu'on réduira d'abord par la famine; alors aucune conſidération, même celle de la famille royale, ne pourra rien faire changer à ces diſpoſitions.

Quand on entrera dans Paris, les habitans en feront raſſemblés en pleine campagne; on en fera le triage: les révolutionnaires ſeront ſuppliciés. Les autres, on jette un voile ſur leur ſort; & peut-être ſuivra-t-on le ſyſtême de l'empereur qui a donné par écrit ordre à tous ſes commandans de places de n'épargner, au premier ſignal de révolte, que les femmes & les enfans; &, en cas d'inégalité de forces, de brûler les magaſins, de faire ſauter les poudres, & de mettre le feu

dans les villes; car on paroît en effet décidé à préférer des déserts aux pays peuplés de *révoltés* : c'est là l'expression des rois ligués.

Dans tous les cas, les maisons des révolutionnaires seront à l'instant même livrées au pillage, & les biens qui seront épargnés seront confisqués au profit du roi.

Il existe un accord entre toutes les cours coalisées, c'est de n'accorder d'asyle à aucun révolutionnaire; & la liste de proscription s'étendra jusques sur ceux qui se sont déjà rendus dans les pays étrangers.

On déclarera la guerre à toutes les puissances qui n'accéderont pas à cet accord ou qui l'éluderoient, & l'on publiera un manifeste en conséquence.

Obs. Voilà pourtant jusqu'où vont la rage & la démence de ces rois ou tyrans que le ciel a donnés aux peuples dans sa colère, & que, dans sa colère aujourd'hui, il va précipiter de leurs trônes. Peuple françois! ne craignez pas toutes ces menaces; elles ne sont que l'effet de la peur de ces mêmes tyrans. Que le tocsin continu sonne dans tout l'empire; rassemblons-nous de toutes parts pour courir sur ces bêtes féroces, & vous les verrez bientôt disparoître. C....

ART. XXI. — 5 *septembre* 1792, *signé* CARRA.

Aux soldats autrichiens, prussiens & allemands.

Hommes d'Autriche, de Prusse, d'Allemagne, quel mal vous ont fait les François? Pourquoi venez-vous ravager leur pays? Savez-vous le vrai motif qui excite vos chefs dans cette horrible entreprise? c'est que nous voulions être libres & jouir des droits que la nature & la raison ont donnés à tous les hommes; c'est que nous avons déclaré que tous les hommes étoient égaux en droits; c'est qu'en faisant cette dé-

claration nous avons préparé la liberté de tous les peuples. Cette déclaration a déplu à vos tyrans, & ils ont pensé que vous seriez assez aveugles, assez barbares pour être les instrumens de leur vengeance & de leur orgueil. Hommes d'Autriche, de Prusse, d'Allemagne, songez donc que tout le mal que vous nous ferez retombera sur vous, sur vos familles, sur votre propre pays; car, en voulant nous ravir notre liberté, vos tyrans veulent assurer pour jamais votre esclavage & votre propre misère. Voilà pourquoi ils vous ont rassemblés en grand nombre sur nos frontières, & vous ont introduits en France; voilà pourquoi ils nous calomnient auprès de vous. Le but de vos tyrans est que les braves soldats de Prusse, d'Allemagne, d'Autriche s'entr'égorgent avec les braves soldats françois, afin d'avoir tout le profit du sang qui sera versé de part & d'autre. Ils vous promettent le pillage de nos villes pour exciter chez vous un courage barbare, parce qu'ils vous regardent comme des hommes incapables d'humanité & de réflexion; mais ils se trompent: les Prussiens, les Autrichiens, les Allemands sont aussi des hommes; ils ont aussi un cœur & une intelligence qui leur montre toute l'horreur des crimes & des trahisons dont les François ont été victimes depuis qu'ils ont conquis leur liberté. Ces François, contre lesquels un vil ramas de ci-devant soi-disant nobles, traîtres à leur patrie, vous fait marcher, sachez qu'ils vous offrent une retraite honorable parmi eux. Ceux d'entre vous qui passeront dans la terre sacrée de la liberté, recevront chacun 50 livres, & auront une pension viagère de 100 liv.; mais c'est la moindre récompense qui vous attend au milieu d'un peuple libre: vous y trouverez par-tout des frères & des amis; vous y verrez l'extrême différence qu'il y a entre l'état d'un soldat autrichien ou prussien, & celui de citoyen françois dont vous serez revêtus en arrivant. Vos chefs & vos tyrans vous cachent, autant qu'ils peuvent, non-seule-

ment

ment la vérité ſur le caractère de la révolution françoiſe ; mais les offres généreuſes que vous fait l'auguſte aſſemblée nationale. Hommes d'Autriche, de Pruſſe, d'Allemagne, prenez votre parti, combinez entre vous les moyens de vous réunir en maſſe à vos frères les François ; que vos bataillons en préſence des nôtres lèvent ſubitement la croſſe de vos fuſils en haut, ce ſera le ſignal de réunion & de paix entre nos ſoldats & les vôtres ; nous irons vous ſerrer dans nos bras, & tous enſemble nous combattrons cette vile & odieuſe caſte de ſoi-diſant nobles & de ſoi-diſant rois ſouverains qui depuis tant de ſiècles oppriment, aviliſſent & ruinent les nations. Voyez l'étendard tricolore de France, c'eſt-là, c'eſt ſous ce drapeau ſacré, frères d'Allemagne, de Pruſſe & d'Autriche, qu'en maintenant la liberté françoiſe, vous ferez dans un inſtant la conquête de la vôtre. CARRA.

P. S. Cette pièce, traduite en allemand, s'imprime en ce moment à cinquante mille exemplaires, & doit être envoyée dans nos armées pour être répandue en grand nombre dans l'armée ennemie. Nous invitons les habitans des contrées où ſe trouveront les ſoldats autrichiens & pruſſiens d'imaginer tous les moyens poſſibles pour la leur faire parvenir.

ART. XXII. — 8 *ſeptembre* 1792.

Extrait du procès-verbal de l'Aſſemblée nationale, du 8 ſeptembre 1792, l'an premier de la République françoiſe.

M. Carra offre à la patrie une boîte d'or, garnie de perles, que le roi de Pruſſe lui a envoyée en 1782, pour la dédicace d'un ouvrage de phyſique que lui avoit dédié ce citoyen.

Il deſire que ce don puiſſe ſervir à faire périr & ce tyran & Brunſwick.

L'Aſſemblée nationale, en agréant cette offre, ordonne qu'il en ſoit fait mention honorable au procès-verbal, dont extrait ſera délivré au donateur.

Viſé par l'inſpecteur. S. E. MONNET.

Collationné à l'original par nous ſecrétaires de la convention nationale. A Paris, le 29 juillet 1793, l'an ſecond de la république françoiſe, une & indiviſible. DARTIGOYTE, ſecrétaire. THIRION, ſecrétaire. P. J. AUDOUIN.

ART. XXIII. — 9 *ſeptembre* 1792.

On s'étonne que Brunſwick ait oſé avancer en France, en laiſſant à droite & à gauche des places fortes, & ſur ſes derrières deux armées françoiſes. Quelques perſonnes concluent de ces circonſtances que Brunſwick eſt ſûr *d'être ſoutenu dans l'intérieur.* Je penſe bien que Brunſwick a eu cette eſpérance de la part des émigrés, qui ne doutent de rien ; mais depuis il a dû reconnoître ſon erreur, & s'il ne l'a pas reconnue il n'en ſera pas moins cerné & attaqué par quatre ou cinq cent mille hommes qui s'avancent circulairement ſur lui. Au reſte, nous devons toujours prendre toutes les précautions poſſibles, comme ſi nous ſuppoſions qu'en effet Brunſwick trouvera des ſecours d'hommes & d'argent parmi les traîtres qui reſtent dans l'intérieur. Il vaut mieux compter ſur le trop que ſur le trop peu. C....

ART. XXIV. — 16 *ſeptembre* 1792.

Obſervations ſur la lâche reddition de Longwy & de Verdun, & ſur les fauſſes eſpérances des tyrans coaliſés contre nous.

Il paroît que Brunſwick & ſes ſatellites, en entrant en France, comptoient ſur trois choſes : 1°. ſur une ſuite rapide & non interrompue de trahiſons & de lâchetés de la part des habitans des villes, ſur leur route, depuis Longwy

jusqu'à Paris ; 2°. sur des approvisionnemens immenses que les émigrés leur avoient promis (1) ; & 3°. sur une foule de traîtres qui viendroient se réunir à eux le long de leur marche. De ces trois choses il ne s'est réalisé pour eux que le misérable avantage de s'emparer de deux villes qui leur ont été livrées par la perfidie & la lâcheté de leurs propres habitans ; voilà une belle gloire, bien digne en effet des brigands tels que Brunswick, Clairfayt & l'imbécille Fréderic-Guillaume ! Mais comment oseroient-ils se féliciter de ces honteux succès, quand ils ont vu l'intrépide Beaurepaire, commandant de Verdun, se donner la mort plutôt que de consentir à se rendre ; quand ils ont vu un simple chasseur de Lorraine, au moment où les Prussiens entroient dans Verdun, décharger sa carabine & tuer le premier adjudant du tyran de Prusse, croyant tuer ce tyran lui-même ? (ce fait, qui n'a point encore été rapporté, est très-positif). Le tyran prussien a vengé la mort de son adjudant en faisant écarteler le chasseur françois; mais cet évenement l'a frappé de terreur & il s'est retiré bien vîte hors des frontières, ayant déjà perdu l'envie de venir faire le ribaud à l'opéra de Paris. Vil Sardanapale ! tu commences à voir qu'on ne triomphe pas si facilement des peuples libres, & qu'il est parmi eux des milliers de tyrannicides prêts à sacrifier leur vie pour punir de mort toutes les bêtes féroces de ton espèce. Crois-moi, fuis au plutôt avec tes satellites, car déjà la main de Dieu s'appesantit sur toi ; & nos armées, en cernant circulairement la tienne, vont la traquer & la prendre au trébuchet, comme on prend les loups & les renards. Fuis & va annoncer aux scélérats mitrés de Trèves & de Coblentz que bientôt ces villes impies seront détruites & rasées de fond en comble, pour les purifier du séjour des

(1) Ces approvisionnemens se faisoient en effet.

lâches émigrés ci - devant françois. Courage, ſoldats de la patrie! fondez par centaines de milliers ſur ces lâches ſatellites de François & de Fréderic - Guillaume; votre premier choc les réduira en pouſſière: faites enforte ſur-tout de nous amener à Paris, mortes ou vives, quelques-unes de ces têtes ducales, royales ou impériales; vous aurez pour récompenſe une couronne de chêne. C....

ART. XXV. — 20 *ſeptembre* 1792.

Portrait du roi de Pruſſe, par Mirabeau.

On feroit tenté de le croire *le roi des ſoliveaux*. Point d'eſprit, point de force, point de ſuite, point de laborioſité, les goûts du *porc d'Epicure*, & des héros ſeulement l'orgueil, ſi pourtant ce n'eſt pas plutôt encore de la vanité étroite & bourgeoiſe: voilà juſqu'ici les ſymptômes. Eh! dans quelles circonſtances? à quel âge? à quel poſte? Il me faut rappeller toute ma raiſon pour douter; il me faudroit l'oublier pour eſpérer. Ce qui eſt à craindre, c'eſt que le mépris univerſel qu'il encourra bientôt ne l'irrite & ne lui ôte même l'eſpèce de bonté qu'il montre. C'eſt une bien redoutable foibleſſe que celle qui réunit à la ſoif effrénée des plaiſirs ſans choix & ſans délicateſſe, le deſir du ſecret, dans un poſte où rien ne peut être ſecret.

Il ne fait rien; à peine aime-t-il quelque choſe: on lui a fait entendre qu'il falloit être allemand pour ſe frayer une carrière perſonnelle & glorieuſe; il ſe rabaiſſe au niveau de ſa nation, au lieu de s'efforcer d'élever ſa nation, parce que ſa vue ne porte pas plus loin. S'il a une vive répugnance pour quelque choſe, c'eſt pour les gens d'eſprit, parce qu'il croit qu'avec eux il faut abſolument faire & entendre de l'eſprit: or, il hait l'un, parce qu'il déſeſpère de l'autre; il ne ſait pas qu'il n'y a que les gens d'eſprit qui ſachent n'en point avoir.

ART. XXVI. 23 *septembre* 1792, *signé* CARRA.

Sur l'état politique actuel de la France, & sur la chaîne de succès & de gloire qui va couronner la persévérance & le courage du peuple souverain de cet empire.

L'état de roi est un état contre nature, je l'ai dit il y a long temps ; & cette vérité étoit suffisamment démontrée par la suite non interrompue de crimes, de forfaits & d'actes de démence que les rois ou tyrans couronnés (ces deux mots sont synonymes) ont commis dans tous les siècles & dans tous les pays. Le systême de la royauté est donc une absurdité en morale, un vrai contre sens aux droits de l'homme & à la souveraineté des nations, & une véritable lèpre dans les corps politiques. La Providence soit louée ! nous sommes guéris de cette maladie : la royauté est abolie en France !

Que diront ces misérables despotes de Prusse, d'Autriche, de Sardaigne & d'Espagne, en apprenant cette nouvelle ? Diront-ils que c'est la faction des jacobins qui a opéré un tel événement ? Oui, c'est une faction de vingt quatre millions d'hommes parfaitement d'accord entr'eux pour la destruction de la tyrannie & des tyrans. C'est à l'unanimité des représentans de ces vingt-quatre millions de factieux que la royauté a été abolie ; c'est du sein de ces vingt-quatre millions de factieux que treize cent mille hommes (ce nombre est attesté par le recensement connu de tous les districts) sont déjà inscrits, & une grande partie en marche pour aller mettre à la raison les satellites de Brunswick & de Clairfayt, & délivrer bientôt les Belges, les Liégeois, les Savoisiens & les Catalans de l'insolence & de l'oppression de leurs tyrans.

Ce ſera dans cette déclaration de la ſouveraineté de toutes les nations que la France commencera à ſe venger des attaques inſenſées de l'imbécille François & de l'illuminé Fréderic-Guillaume; ce ſera ſur les baſes immortelles de la déclaration des droits de l'homme & de la ſouveraineté nationale que les membres de la Convention françoiſe établiront, pour la première fois ſur la terre, une république repréſentative & l'unité parfaite du gouvernement. CARRA.

N. B. Cet article l'*état de roi*, *&c.* répond à l'impoſture de Couthon, qui a dit dans ſon rapport (voyez Correſpondance politique, 4 août 1793) que je n'avois voulu une révolution que dans l'intention de ſervir ma fortune, & de favoriſer la maiſon d'Yorck dans la perſonne du duc de Brunſwick, pour en faire un roi de France.

ART. XXVII. — 4 *octobre* 1792.

Au patriote CARRA.

Gruſſenheim, le 18 ſeptembre, l'an 4 de la liberté.

Dès le principe de notre heureuſe révolution, nous contemplons avec joie les progrès que ton patriotiſme infatigable & ta philoſophie ont faits ſur l'eſprit du peuple. Semblable à l'Hercule grec, tu as terraſſé l'hydre du deſpotiſme ; elle s'étoit réfugiée aux Tuileries, tu en as parcouru les antres & les cachots, tu as levé ta maſſue, l'hydre eſt tombée ſous tes coups. *Bravo !* Carra, notre ami, notre frère ; *bravo !* Les volontaires du Jura t'embraſſent, te chériſſent. La plume mâle & éloquente que t'a tranſmiſe le génie des François a fait taire plus de tyrans que nos bombes & nos bayonnettes. Courage, combats les traîtres, combats les rois parjures ! Si tu péris, nous ſaurons venger tes manes. De

nombreuses cohortes d'hommes libres couvrent la rive occidentale du Rhin, mais plusieurs sont sans armes; plusieurs, ou par l'inaction des chefs, ou par l'indifférence des précédens ministres, sont inutiles à la patrie. On nous cantonne dans des villages où nous languissons, tandis que des places très importantes manquent de forces & de soldats. Carra, jette un regard sur les frontières, parle aux législateurs, la France est sauvée!

Signés les volontaires de la quatrième compagnie du neuvième bataillon du Jura, TAMISIER, POCHARD.

ART. XXVIII. — 9 *octobre* 1792, *signé* CARRA.

Sainte-Menehould, le 7 octobre, l'an 1 de la république, 9 heures du matin

Hier le quartier-général de l'armée Dumouriez s'est porté à Autry, à cinq lieues en avant sur la gauche. Demain celui de l'armée Kellermann se porte à Clermont, à quatre lieues en avant sur la droite. Plusieurs de nos postes avancés sont déjà à dix lieues en avant, & vont au-delà de Grand-Pré jusqu'à Buzanci. La retraite des Prussiens se dirige principalement entre Stenai & Longwy, mais avec tant d'ordre & de précaution qu'il n'est guère possible d'entamer leur centre, & de dévier leur marche. On leur fait cependant des prisonniers de temps en temps, & on ne désespère pas de cerner au moins les Hessois, les Autrichiens & les émigrés.

Nous apprenons par le général Dillon que le roi de Prusse a fait appeller le général autrichien Clairfayt & le frère puîné de Louis le dernier, & qu'il leur a tenu ce discours: « Messieurs, vous m'avez trompé, je retourne à Berlin; je veux bien protéger votre retraite à l'ombre de mes troupes, mais vous vous en souviendrez ». Des déserteurs autrichiens tout nouvellement arrivés disent que, depuis leur

entrée en France, les armées autrichienne & prussienne n'avoient cessé d'être assaillies de tous les maux possibles, & qu'il sembloit qu'une malédiction universelle fût tombée sur elles. Cette opinion, assez bien fondée, influera nécessairement sur la suite des événemens.

ART. XXIX. — 17 *octobre* 1792, *signé* CARRA.

A mes collaborateurs aux Annales patriotiques.

Verdun, le 14 octobre, l'an 1 de la république françoise.

Hier nous sommes entrés dans la citadelle de Verdun, aujourd'hui nous entrons dans la ville avec une partie de l'armée de Kellermann. On ne sauroit peindre la joie des soldats, & sur-tout l'émotion délicieuse qu'ont éprouvée les patriotes, en très-petit nombre, de cette ville à notre entrée dans leurs murs. Les fayettistes & les royalistes, en très-grand nombre, sont dans la consternation. Ce qui trouble un peu notre satisfaction, c'est qu'hier le fils de Bouillé a osé se montrer dans les rues de Verdun sans que l'on ait pu le faire arrêter : nous sommes bien sûrs qu'il en est très-éloigné aujourd'hui, ainsi que le scélérat Breteuil, qui avoit fait une liste de proscription de tous les républicains connus dans ces contrées, & qui se trouvoit également à Verdun avant-hier. Vous comprenez bien que l'évêque Desnos, qui s'étoit fait réinstaller par les Prussiens sur le siége de cette ville, n'a pas attendu non plus notre arrivée.

Les Prussiens se sont engagés, par une capitulation avec les généraux de la république, à remettre les magasins de vivres & de munitions de guerre de Verdun dans le même état où ils étoient avant la prise de cette ville. D'un autre côté, les Autrichiens se trouvant dans l'impossibilité, à défaut de voitures, d'emporter un magasin considérable d'ap-

provisionnemens de bouche qu'ils avoient fait dans cette même ville, nous ont offert ce magasin, en disant qu'ils aimoient mieux le laisser entre nos mains qu'en celles des Prussiens. On n'a pas d'idée de la division qui règne entre les armées combinées d'Autriche, de Prusse, & les infames émigrés, objets du mépris & de la haine de tous les partis.

C'est d'après cette division marquée des Prussiens & des Autrichiens que la politique de la république doit se régler pour venger les outrages qu'elle n'a cessé de recevoir de la maison d'Autriche; jamais plus belle occasion ne s'est présentée à cet égard : & si mes observations peuvent être de quelque poids aux yeux de la convention nationale, je me flatte qu'on trouvera bientôt le moyen d'arriver pleinement à ce but. Les braves généraux Dumouriez & Kellermann sont parfaitement dans les mêmes principes, & la nation connoîtra bientôt dans tous ses rapports les obligations qu'elle a à ces deux généraux, ainsi qu'aux généraux Valence, Biron & Dillon, ce dernier ayant montré un courage & un patriotisme décidés dans toutes les circonstances qui ont eu lieu sous nos yeux, & qui ne laissent plus aucun doute sur le fond de son caractère & sur sa fidélité à la république françoise.

Les émigrés ont trois marches sur l'armée de Kellermann; les Autrichiens deux, & l'arrière-garde prussienne une; on va les suivre le plus près possible: & s'ils n'évacuent pas Longwy comme ils ont évacué Verdun, on les y forcera bien à coups de canon. CARRA.

ART. XXX. 22 *octobre* 1792, *signés* CARRA, SILLERY & PRIEUR.

Kersaint lit une lettre des commissaires nationaux à l'armée du centre, elle est ainsi conçue :

« Citoyens, au moment où l'armée alloit partir de Verdun, le procureur-général-syndic du département de la Meuse est venu nous apporter un porte-feuille contenant la correspondance de *Monsieur*, frère du ci-devant roi.

Ce porte-feuille a été trouvé dans une maison de Verdun où Monsieur a logé ; il contient des pièces qui méritent la plus grande publicité : ces pièces sont en très-grand nombre ; elles feront connoître le nom des principaux traîtres & les espérances des ennemis & des rebelles à l'instant où les armées combinées sont entrées en France.

Nous vous envoyons encore une autre correspondance trouvée sur les ennemis faits prisonniers par les chasseurs de Popincourt. Ces dernières pièces sont renfermées dans un sac de peau, scellé du cachet du général. Quoique nous n'ayons pas parcouru les pièces de cette correspondance, nous avons vu que les émigrés désespèrent de leur cause, que les armées françoises leur ont inspiré une grande frayeur, & que déjà ils sont forcés de convenir qu'ils sont en exécration à toutes les nations.

La colonne commandée par Kellermann dirige sa marche vers Etain ; celle commandée par Valence a passé par Marchiennes : l'armée prussienne est sans cesse harcelée, notre avant-garde ne discontinue de la fusiller ; mais elle prend des positions si avantageuses qu'on ne peut aller l'y attaquer. On fait beaucoup de prisonniers à l'ennemi ; parmi ces prisonniers se trouvent plusieurs émigrés : l'ennemi perd chaque jour au moins deux cents chevaux.

Il fait un temps horrible, les chemins sont impraticables ; les canons s'enfoncent dans la boue, & quelquefois à un tel point qu'on ne les voit plus. Nos armées marchent par un temps pareil sans souliers & sans habits, & cela, nous pouvons le dire, sans murmurer.

Quant aux pièces de correspondance que nous vous en-

voyons, nous penſons que la convention devroit nommer une commiſſion pour en faire le dépouillement. Il importe, nous le répétons, de donner la plus grande publicité à cette correſpondance ».

Signés CARRA, SILLERY & PRIEUR, *commiſſaires à l'armée du centre.*

ART. XXXI. — 22 *octobre* 1792, *ſigné* CARRA.

Vaudoncourt, près Longuion, le 18 *octobre, l'an* 1er *de la république françoiſe.*

Le procureur-général-ſyndic du département de la Meuſe a remis aux commiſſaires de la convention nationale, le lendemain de leur entrée dans Verdun, pluſieurs pièces de la plus grande importance, trouvées dans un porte-feuille du ci-devant *Monſieur*, frère du ci-devant roi. Ces pièces ſont :

1°. Une lettre ſignée Choiſeul-Gouffier, datée de Conſtantinople du 10 août 1792, & adreſſée dans un paquet à *S. A. R. Monſieur, prince françois, au camp, quartier général des émigrés, à Rouſſy.* Ce paquet contient quatre mémoires calomnieux remis à la Porte Ottomane par les cours de Vienne, Berlin, Pétersbourg & Naples, pour diſcréditer d'avance le citoyen Semonville, envoyé de la république à Conſtantinople. Les trahiſons de Choiſeul-Gouffier ſont miſes dans le plus grand jour par ſa lettre aux ſoi-diſant princes françois.

2°. Un mémoire du ci-devant ſoi-diſant comte de Mouſtier, & ſigné par lui, ſur la régence en faveur du ci-devant Monſieur. Ce mémoire, daté de Verdun le 6 ſeptembre, montre toutes les intrigues ſecrettes des ex-princes émigrés auprès des cours coaliſées, pour s'emparer de toute l'autorité en France après la contre-révolution, dont ils ne doutoient nullement.

3°. Un mémoire adressé au roi de Prusse, par le gouverneur de Neufchâtel, sur les démarches des excellences de Berne, en faveur de la coalition des rois contre nous. Ce mémoire est également très-curieux.

4°. Une adresse de plusieurs citoyens de Longwy au ci-devant Monsieur, datée du 29 août, & trois autres adresses, l'une de la municipalité d'Audun-le-Riche, l'autre du receveur de la douane de cette commune, & la troisième du nommé Gircourt, vicaire. Ces quatre adresses sont d'une bassesse & d'une lâcheté qui n'ont point d'exemple.

5°. Sept lettres de la main du ci-devant comte d'Artois à son frère ci-devant Monsieur.

6°. Des instructions signées Louis - Stanislas - Xavier, Charles - Philippe, du 3 septembre, pièces très-curieuses.

7°. Une lettre de Vienne, que l'on croit être de l'impératrice-mère, & adressée au ci-devant Monsieur.

8°. Deux lettres signées Kinglin; une signée la comtesse de Sabran, avec l'adresse; une autre signée le marquis de Vienne, avec l'adresse; une autre signée la maréchale-duchesse de Broglie, avec l'adresse; une autre signée Elzear Sabran; une autre, le marquis de Jaucourt; une autre, le duc de Coigny, toutes avec leurs adresses, & toutes servant de pièces de conviction contre ces lâches émigrés.

9°. Sept lettres non signées, mais très-curieuses.

10°. Quatre lettres signées, l'une marquis de Toulongeon; la seconde, marquis de Chamboran; la troisième, le comte d'Agout; & la quatrième, Narbonne-Frizlar.

11°. Deux lettres du prince de Hesse, datées de Luxembourg, 10 octobre; l'une adressée au roi de Prusse, & l'autre au duc de Brunswick; une troisième, en allemand, adressée au prince Hohenlohe. Ces trois lettres ont été interceptées le 15 de ce mois, avec près de six cents autres lettres adressées tant aux émigrés qu'aux armées prussienne & autri-

chienne. Nous avons vu dans cette immenſe correſpondance tous nos ennemis à nu.

12°. Deux lettres en chiffres adreſſées, l'une au ſoi-diſant duc de Serent, & l'autre au ſoi-diſant marquis de Maiſons.

13°. Un paquet contenant vingt-cinq pièces relatives aux opérations du ſcélérat Calonne, & très-importantes à connoître.

Toutes ces pièces ont été envoyées à la Convention nationale en original. CARRA.

ART. XXXII. — 15 *novembre* 1792, *ſigné* C....

La dernière reſſource des ennemis de la république eſt d'inventer chaque jour de fauſſes nouvelles, de fauſſes alarmes, & de chercher à exciter continuellement les défiances, ſoit entre les membres de la convention nationale, ſoit entre les bons citoyens de la capitale, en profitant de la crédulité des uns, des paſſions des autres, & de l'ignorance ou de la puſillanimité de pluſieurs. Le point ſur lequel l'opinion eſt la plus unanime en effet, *la juſte punition du traître Louis le dernier*, eſt préciſément celui qui ſert de prétexte aux agitateurs ſecrets.

Non, aucun François, à moins qu'il ne ſoit inſenſé, ou ennemi juré de la juſtice, de la raiſon & de la liberté, ne peut vouloir autre choſe que le châtiment ſévère de Louis le dernier, & l'affermiſſement de la république. C....

ART. XXXIII. — 16 *novembre* 1792. *Art. Paris.*

Il circule en Allemagne une carricature ſur le roi de Pruſſe; c'eſt une médaille où d'un côté l'on voit un corps ſans tête, orné de tous les attributs de la royauté, avec l'inſcription: *Marche en France*. Le revers offre la tête de

Fréderic-Guillaume avec un nez extrêmement long, & pour légende: *Retraite en France.*

Le duc de Brunſwick s'en retourne dans ſes états, à l'ombre de ſes manifeſtes & de ſes lauriers; le général magdebourgeois Kalkſtein lui ſuccède dans le commandement. Le roi de Pruſſe eſt attendu à Berlin le 17 de ce mois: tous ces événemens ont donné la goutte à l'envoyé de Mayence à la diète de Ratisbonne, qui a ſaiſi ce prétexte pour ſuſpendre indéfiniment ſes délibérations ſur la guerre contre la France.

ART. XXXIV. — 17 *novembre* 1792, *ſigné* CARRA.

Sur une garde départementaire armée auprès de la Convention nationale.

J'aurois cru faire un ſanglant outrage aux repréſentans de la nation, & à la nation toute entière, ſi, au moment où la royauté a été abolie, & où nos armées ont triomphé des armées ennemies, j'avois ſeulement conçu une minute l'extravagante idée d'environner la convention nationale d'une force départementaire armée. Quoi! le tyran qui, dans ſon château des Tuileries depuis deux ans, menaçoit très-ſérieuſement du poignard tous les patriotes de la capitale & les membres de l'aſſemblée nationale, a diſparu au 10 août; quoi! les armées ennemies, au 30 ſeptembre dernier, ont pris la fuite, & c'eſt après ces deux époques qu'on invoque à grands cris une garde armée autour de la convention nationale! Mais quels étoient donc ces ennemis plus terribles que Louis le traître, François & Guillaume, & contre leſquels il a fallu prendre promptement des précautions ſi étranges & ſi alarmantes? Ces ennemis étoient tout ſimplement deux ou trois hommes atrabilaires, d'un

cerveau foible & désorganisé, sans troupes & sans argent; qui n'avoient aucune influence dans les autres départemens, & qui, dans Paris même, n'ont eu quelque puissance efficace d'opinion, qu'au moment où l'insurrection qu'ils n'avoient pas faite étoit générale, & où la vibration de cette insurrection durant encore, il étoit facile d'égarer le bras vengeur d'un peuple si justement irrité. Mais depuis, mais aujourd'hui que la providence des choses & l'intrépidité patriotique des soldats de la liberté font marcher la république de triomphes en triomphes, pourquoi rappeller le passé? Pourquoi donner encore quelque importance à des hommes qui tombent d'eux-mêmes en raison des efforts inconsidérés qu'ils font pour s'élever? Pourquoi enfin renouveller l'idée d'une garde départementaire armée autour de la convention nationale? Cette convention n'est-elle pas suffisamment gardée par le respect naturel des hommes & par celui du peuple de Paris, qui juge mieux qu'on ne pense & des hommes & des choses? Paris lui-même n'est-il pas en rapport continuel de commerce, de fraternité & de concorde avec les citoyens des quatre-vingt-deux autres départemens qui l'environnent & le gardent? Ce sont des royalistes cachés, des ennemis jurés de la république, qui ont imaginé d'exciter, par un systême de fausses nouvelles & de fausses alarmes, une division entre les départemens & Paris, en tirant leurs conséquences du passé, & en cherchant à nous égarer sur l'avenir. Non, citoyens des quatre-vingt-deux autres départemens, vous n'avez rien à craindre pour vos représentans à la convention; vous ne devez pas craindre non plus que le traître Louis soit enlevé à la juste punition qu'il mérite. Sur-tout vous devez vous défier de ces nouvelles alarmantes qu'on répand subitement par-tout pour vous engager, par surprise, à des mesures fausses ou vio-

lentes, & qui, deux jours après, sont démenties authentiquement. Ce système de fausses nouvelles & de fausses alarmes, je vous l'ai déjà dit, est la dernière ressource des esclaves cachés du tyran abattu & des insensés dont ils font leurs instrumens : voyez combien ils sont peu à redouter, puisque tous leurs moyens, autrefois soutenus par la liste civile, par les armées combinées des tyrans d'Autriche & de Prusse, sont réduits aujourd'hui à quelques impostures grossières qui se découvrent deux heures après, & à quelques nouvelles fausses démenties par le courier suivant. Quant à moi, je suis si content de la marche des choses & de la disposition des esprits en général, je vois si clairement, dans un avenir très-prochain, le rétablissement prospère du commerce, la régénération efficace de notre morale, de notre politique, & la gloire infinie de notre république, que jamais homme sur la terre n'a été plus heureux que je le suis en ce moment.

CARRA.

ART. XXXV. — 20 & 21 *novembre* 1792, *signé* CARRA.

En abolissant la royauté, vous avez brisé le talisman fatal qui s'opposoit, depuis quatorze cents ans, aux destinées sublimes de cet empire; dès ce moment l'amour de la patrie a pris tout son essor, & donné un grand caractère à ceux qui en étoient véritablement pénétrés; dès ce moment les principes de la liberté & de l'égalité se sont développés dans toute l'étendue & l'évidence de leur saine morale & de leur sage politique; dès ce moment enfin les événemens les plus heureux se sont succédés avec une étonnante rapidité. La providence des choses, en dirigeant le fil de notre mémorable révolution, n'attendoit donc que l'instant où la France seroit une république, pour la favoriser

vorifer fous tous les rapports, & pour prouver au monde entier que la profpérité du genre humain & la gloire des nations ne font point un effet du hafard, mais le produit des progrès de la raifon univerfelle, de la fageffe des légiflateurs & de l'énergie des hommes qui, fentant la dignité de leur être, concourent avec cette providence des chofes, à renverfer les tyrans & à élever fur les débris des trônes la ftatue facrée de la liberté.

C'eft par une fuite des combinaïfons hardies du génie de l'homme libre, réunies aux combinaifons naturelles de la providence des chofes, qu'une armée de fatellites étrangers entrés en France au nombre de cent fept mille hommes, le 22 août dernier, en a été honteufement chaffée jufte deux mois après, c'eft-à-dire le 22 octobre dernier, réduite tout au plus à cinquante cinq mille hommes. C'eft le 20 feptembre dernier, le jour même où cette augufte convention s'eft affemblée pour la première fois, que les hordes impies & dévaftatrices des tyrans d'Autriche, de Pruffe & de Heffe, réunies à quelques milliers de françois émigrés plus impies encore, puifqu'ils portoient les armes contre leur patrie, ont été foudroyées, arrêtées & bientôt forcées de rétrograder. Ce jour mémorable n'eft point affez connu; il n'a point été affez célébré. L'habile Dumouriez, avec dix-fept mille hommes feulement, avoit réfifté à leurs efforts vers la trouée de Grand-Pré, mais il n'avoit fait que retarder la courfe du torrent. C'étoit dans les campagnes ftériles de la ci-devant Champagne, dite Pouilleufe, que la providence des chofes attendoit nos ennemis: là, tous les élémens conjurés contre eux, tous les fléaux accumulés fur leur tête devoient feconder la bravoure des généraux Dumouriez & Kellermann. Ce dernier avec vingt-deux mille hommes, dont huit mille de l'armée de Du-

mouriez, devoit foutenir l'attaque de près de quatre-vingt mille hommes & de deux cents pièces de canon; il la foutint pendant quatorze heures avec un feu d'artillerie qui montra autant la fupériorité des canonniers françois fur les canonniers ennemis, que la fupériorité des hommes libres fur celle des hommes efclaves. Trois fois les ennemis, en déployant un front formidable que l'on pouvoit évaluer à foixante mille hommes, s'avancèrent fur cinq colonnes pour attaquer les foldats de la liberté; mais trois fois ils rétrogradèrent: les cris répétés de vive la nation, vivent nos généraux, & le filence de notre artillerie en ce moment, n'annonçoient que trop à Brunfwick & à Fréderic-Guillaume, que le jour de gloire pour la France & celui d'opprobre pour la Pruffe & l'Autriche étoient également arrivés; & trois fois ils firent retirer leurs colonnes derrière les hauteurs du lieu appellé *la Lune*. Toutes ces circonftances font de la plus exacte vérité.

Vos commiffaires arrivèrent dans ce moment: c'étoit le 29 feptembre dernier; ils proclamèrent la république dans les camps de Kellermann & de Dumouriez. Les ennemis entendirent avec frémiffement ces cris fi chers à nos cœurs, *vive la république! vive la nation!* retentir de toutes parts. Ils virent très-diftinctement, avec leurs lunettes d'approche, les chapeaux élevés & brandiffant au-deffus des bayonnettes patriotes; ils apprirent par leurs efpions que nos grenadiers demandoient avec inftance à combattre le lendemain 30 feptembre; & le lendemain de notre arrivée, ces hordes barbares qui avoient fi fort épouvanté certains héros de tribune dans la capitale, & devant qui un ordre miniftériel vouloit faire rétrograder, deux jours auparavant, Dumouriez & Kellermann; ces hordes, dis-je, prirent la fuite fans tambour & fans trompette, laiffant par-tout des

traces de leurs maladies pestilentielles ; & regardant sans cesse derrière elles pour voir si les généraux Beurnonville & Duval ne les suivoient pas à la piste.

Maintenant je vais vous parler, 1°. des tentatives faites par le roi de Prusse & les généraux de l'armée combinée, pour entamer des négociations avec la république de France ; 2°. de l'état où se trouvent en ce moment, d'une part, le roi de Prusse, de l'autre les généraux autrichiens ; & 3°. du point de vue politique sous lequel la convention nationale doit considérer l'intérêt actuel de la république françoise, respectivement aux autres puissances.

La célèbre journée du 20 septembre dernier avoit tellement détrompé le roi de Prusse sur les illusions dont on l'avoit bercé à Coblentz, à Longwy & même à Verdun, en lui faisant voir de fausses lettres qui promettoient la désertion générale des soldats de la liberté au premier choc des armées combinées, que dès-lors il résolut de faire des tentatives de négociations auprès de nos généraux, pour se ménager du moins une retraite honorable. Vous savez à quoi se réduisirent ces premières négociations avec le brave Dumouriez. Le génie politique de ce général se joua avec mépris du ton insolent de Brunswick ; & il déclara, au nom de la république, qu'avant de prétendre à la moindre négociation avec elle il falloit se hâter de quitter son territoire.

A la seconde conférence, la capitulation fut rédigée par Valence même, & à la troisième, qui a eu lieu à Longuion, la capitulation déjà ratifiée par le roi de Prusse, fut ratifiée par Kellermann, au nom de la république de France. Vos commissaires n'ont eu d'autre part à cette capitulation & à celle de Verdun, que la communication que les généraux leur en ont donnée, & l'occasion, après la capitulation, de converser avec le général Kalkreuth deux ou trois fois, & une fois

avec le fils du duc de Brunſwick, mais toujours chez nos généraux & en public. Celui qui a converſé le plus particuliérement avec Kalkreuth & avec le fils de Brunſwick, c'eſt moi; & quoi qu'en diſe un de nos collègues, écrivain-publiciſte, dans un de ſes numéros, pendant mon abſence, je n'ai manqué dans ces circonſtances ni à la dignité d'un vrai républicain, ni à la ſainteté de ma miſſion, ni à la pureté de mes principes, ni à la politique nationale dont je ſais faire uſage dans l'occaſion. J'ai dit à ces étrangers des choſes qu'ils ignoroient & qu'ils n'étoient pas accoutumés d'entendre; j'en ai appris qu'il n'étoit pas inutile de ſavoir. Le roi de Pruſſe a fait demander deux fois une entrevue avec moi nommément; j'ai refuſé : je ne crains ni la préſence, ni la converſation, ni les ſéductions des rois; mais un républicain françois, un membre de cette auguſte convention nationale ne doit conférer ou négocier avec eux que par ordre de la république; & ſi la république l'ordonne un jour, quelle que ſoit ma répugnance à cet égard, j'obéirai & reviendrai pur, j'oſe le dire, de ce contact diplomatique, ſous quelque forme qu'il ſe préſente.

La retraite ſi précipitée de Fréderic-Guillaume, les conférences ſi fréquemment demandées par ſes généraux aux nôtres avant & depuis l'évacuation, l'attention ſi diſcrète du général Kalkreuth & du duc de Brunſwick à ne jamais parler des émigrés ni des Autrichiens dans les pourparlers & dans les capitulations, toutes ces circonſtances ont produit une telle diviſion entre les Autrichiens & les Pruſſiens, que les ſoldats des deux nations, depuis leur ſortie du territoire françois, ont été pluſieurs fois ſur le point de ſe battre en maſſe, & finiront néceſſairement par-là. L'accueil fraternel que nous avons fait aux déſerteurs & aux priſonniers pruſſiens n'a pas peu contribué à augmenter cette animoſité des deux côtés, & nous ſavons de bonne part que les troupes

pruffiennes ne fe confolent de la honteufe irruption qu'elles ont faite dans notre pays, que par l'efpérance d'être réunies à nous au printemps prochain contre les Autrichiens. D'un autre côté, la fermentation qui règne à Berlin, foit par rapport à la diffipation des tréfors du feu roi, foit relativement à l'école que vient de faire Fréderic-Guillaume en France, ne préfente à ce roi que des événemens plus finiftres encore à fon retour dans fa capitale. Ainfi le feul moyen peut-être de fe fauver des fuites d'une infurrection générale en Pruffe, feroit, pour lui, de rapporter dans fon pays un traité avec la république de France, traité par lequel il s'engageroit de feconder de toutes fes forces l'armée de Dumouriez, non-feulement pour opérer l'indépendance des provinces belgiques, mais pour anéantir la maifon d'Autriche en Allemagne. Le foin qu'il a eu de fe retirer à Luxembourg avec une partie de fon armée feroit un affez bon commencement pour cette opération, en délivrant cette ville du joug de l'empereur, & en la remettant aux Belges mêmes.

Quant au point de vue politique fous lequel la convention nationale doit confidérer l'intérêt actuel de la république françoife, refpectivement aux autres puiffances, il eft tout entier dans ce plan : *Que la France foit entourée au plutôt, dans toute fa circonférence, d'une bordure de peuples libres & indépendans, & qu'elle n'ait aucun contact immédiat avec les rois qui pourroient conferver encore leurs trônes pendant quelques années. Point de paix avec les puiffances voifines jufqu'à ce que la Belgique, le pays de Liège, les rives intérieures du Rhin jufqu'à la Hollande exclufivement, les Alpes extérieures, la Catalogne & la Bifcaye n'aient planté avec des racines l'arbre de la liberté fur leur territoire.*

ART. XXXVI. — 30 *novembre* 1792, *ſigné* CARRA.

Précis hiſtorique & très-exact ſur l'origine & les véritables auteurs de la célèbre inſurrection du 10 *août dernier, qui a ſauvé la république.*

Ce directoire ſecret fut formé par le comité central des fédérés, établi dans la ſalle de correſpondance aux jacobins Saint-Honoré. Ce fut des quarante-trois membres qui s'aſſembloient journellement depuis le commencement de juillet dans cette ſalle qu'on en tira cinq pour le directoire d'inſurrection ; ces cinq membres étoient *Vaugeois*, grand-vicaire de l'évêque de Blois ; *Debeſſé*, du département de la Drôme ; *Guillaume*, profeſſeur à Caen ; *Simon*, journaliſte de Straſbourg ; & *Galiſſot* de Langres. Je fus adjoint à ces cinq membres à l'inſtant même de la formation du directoire, & quelques jours après on y invita *Fournier* l'américain, *Weſtermann*, *Kienlin* de Strasbourg, *Santerre*, *Alexandre*, commandant du fauxbourg Saint-Marceau ; *Lazouski*, capitaine des canonniers de Saint-Marceau ; *Antoine* de Metz, l'ex-conſtituant ; *Lagrey* & *Garin*, électeur de 89. La première ſéance active de ce directoire ſe tint dans un petit cabaret au Soleil d'or, rue Saint-Antoine, près la Baſtille, dans la nuit du jeudi au vendredi 26 juillet, après la fête civique donnée aux fédérés ſur l'emplacement de la Baſtille. — Le patriote Gorſas parut dans ce cabaret, d'où nous ſortîmes à deux heures du matin, pour nous poſter près la colonne de la liberté, ſur l'emplacement de la Baſtille, & y mourir, s'il le falloit, pour la patrie. Ce fut dans le cabaret du Soleil d'or que Fournier, l'américain, nous apporta le drapeau rouge dont j'avois propoſé l'invention, & ſur lequel j'avois fait écrire ces mots : *Loi martiale du peuple ſouverain contre la rebellion du pouvoir exé-*

eutif. Ce fut aussi dans ce même cabaret que j'apportai cinq cents exemplaires d'une affiche où étoient ces mots : *Ceux qui tireront sur les colonnes du peuple seront mis à mort sur le champ.* Cette affiche, imprimée chez le libraire Buisson, avoit été apportée chez Santerre, où j'allai les chercher à minuit : notre projet manqua cette fois par la prudence du maire, qui sentit vraisemblablement que nous n'étions pas assez en mesure dans le moment, & la seconde séance active du directoire fut renvoyée au 4 août suivant.

Les mêmes personnes à peu près se trouvèrent dans cette séance, & en outre Camille Desmoulins ; elle se tint au Cadran bleu sur les beaux boulevards, & sur les huit heures du soir elle se transporta dans la chambre d'Antoine, l'ex-constituant, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Assomption, juste dans la même maison où demeure Robespierre. L'hôtesse de Robespierre fut tellement effrayée de ce conciliabule, qu'elle vint sur les onze heures du soir demander à Antoine s'il vouloit faire égorger Robespierre. « Si quelqu'un doit être égorgé, répondit Antoine, ce sera nous sans doute ; il ne s'agit point de Robespierre, il n'a qu'à se cacher ».

Ce fut dans cette seconde séance active que j'écrivis de ma main tout le plan de l'insurrection, la marche des colonnes & l'attaque du château. Simon fit une copie de ce plan, & nous l'envoyâmes à Santerre & à Alexandre vers minuit ; mais une seconde fois notre projet manqua, parce qu'Alexandre & Santerre n'étoient point encore assez en mesure, & que plusieurs vouloient attendre la discussion renvoyée au 9 août sur la suspension du roi.

Enfin la troisième séance active de ce directoire se tint dans la nuit du 9 au 10 août dernier, au moment où le tocsin sonna, & dans trois endroits différens en même-temps ; savoir, Fournier, l'américain, avec quelques autres, au fauxbourg Saint-Marceau ; Westermann, Santerre & deux autres, au fauxbourg

Saint-Antoine ; & Garin, Simon, journaliſte de Strasbourg ; & moi, dans la caſerne des Marſeillois, & dans la chambre même du commandant, où nous avons été vus par tout le bataillon. Je finirai là ce précis hiſtorique pour les Annales patriotiques, en attendant que je donne un précis plus détaillé, qui ſera imprimé à part. Mais dans ce premier précis, qui eſt de la plus exacte vérité, & que je défie qui que ce ſoit de révoquer en doute dans ſes moindres détails, on voit qu'il ne s'agit ni de Marat, ni de Robeſpierre, ni de tant d'autres qui veulent paſſer pour acteurs dans cette affaire, & que ceux-là qui peuvent s'attribuer directement la gloire de la fameuſe journée du 10, ſont ceux que je viens de nommer, & qui ont formé le directoire ſecret des fédérés. CARRA.

ART. XXXVII. — 3 *décembre* 1792, *ſigné* CARRA.

Obſervations ſur un article du Courier des départemens, du premier décembre 1792.

J'obſerve ſur cet article, dont les circonſtances ne paroiſſent nullement douteuſes, que c'eſt préciſément parce que mon opinion eſt bien prononcée pour le châtiment ſévère de Louis Capet, qu'on affecte de faire croire à quelques miſérables égarés que je ſuis d'une opinion contraire. Je connois depuis long-temps toutes les ruſes de la calomnie, & ſur-tout celles des royaliſtes ſecrets qui voudroient bien aujourd'hui donner le change ſur l'invariabilité de mes principes & la fermeté de mon caractère, & qui ſeroient bien joyeux de pouvoir me faire *égorgeter* au plutôt ; car je ſais que je ſuis un terrible inconvénient pour les ſots, les frippons, les hommes médiocres, les fous, les hommes bas & jaloux, les rois & princes de l'Europe, les ambitieux & autres eſpèces dont le cerveau mal organiſé & le cœur corrompu les montrent nuds à mes

yeux à la première obſervation. Au reſte mon opinion, que j'ai déjà établie dans ces *Annales* il y a plus de quinze jours, ſur le jugement de Louis Capet, eſt dépoſée depuis ſamedi premier de ce mois, à dix heures du matin, ſur le bureau de la convention nationale; elle ſera imprimée comme les autres, & de plus tranſmiſe dans les *Annales patriotiques*, qui ont dans les 84 départemens plus d'un million de lecteurs chaque jour. Ainſi on verra que les motionneurs de la terraſſe des Feuillans, qui jurent ſur un couteau d'égorger ces Carra, ces Gorſas, ne ſont que de vils ſcélérats dirigés par d'autres ſcélérats que nous ſuivons à la piſte, & que nos yeux perçans découvriront bientôt. CARRA.

ART. XXXVIII. — 11 *décembre* 1792, *ſigné* CARRA.

Mais, me dira-t on, il eſt dans la Convention des hommes dont le cœur & la tête ſont corrompus avant d'être mûrs, & qui par conſéquent ne ſe corrigeront jamais. Ceux-là, nous allons les connoître à fond aujourd'hui, car voici le moment ou jamais, pour chacun, de montrer s'il veut, oui ou non, la concorde, l'union & la république toute entière. Je le répète, je crois que c'eſt moins à la corruption directe qu'au défaut de jugement, de réflexion, d'étude & de connoiſſance du cœur humain que les jeunes ou mauvaiſes têtes de l'aſſemblée ont excité des défiances, des animoſités, des troubles & des diviſions. Dirigées par des intermédiaires ſoudoyés, elles font beaucoup de bruit, croyant par-là faire beaucoup de beſogne, & donner de grandes preuves de patriotiſme; elles ne voient pas, comme je l'ai déjà dit, qu'il y a derrière la toile un fil qui ſe plie de proche en proche aux mouvemens de leurs paſſions & de leur exaltation pour les diriger en ſens contraire, & que ce fil eſt tenu par les banquiers & autres agens à Paris des cours

de Vienne, Londres, Berlin & Madrid ; elles ne voient pas que le même fil correſpond dans les départemens par d'autres intermédiaires, à d'autres agitateurs qui tiennent le même langage, & tendent de même à la déſorganiſation de l'ordre républicain par de fauſſes alarmes, de fauſſes nouvelles, de fauſſes dénonciations & des diſettes factices. L'aventure de la fauſſe dénonciation d'Achille Viard & de la fauſſe lettre, ſignée Malouet, Narbonne, John Waris & Williams, doit pourtant leur ouvrir entièrement les yeux. Allons, un peu de patience ; ces têtes ſe formeront à la ſageſſe républicaine ; l'argent des banquiers autrichiens, pruſſiens, eſpagnols & anglois ſera perdu ; l'abondance renaîtra ; la concorde réunira tous les eſprits, & la convention nationale méritera plus que jamais la vénération des peuples & l'hommage des poſtérités les plus reculées. CARRA.

ART. XXXIX. — 18 *décembre* 1792, *ſigné* CARRA.]

Rapprochemens à faire de diverſes circonſtances pour bien juger de notre ſituation morale & politique actuelle, & pour prévoir les événemens futurs.

La grande maxime des ennemis de notre république eſt de ſemer parmi nous la diviſion, les défiances, le déſordre & l'anarchie, en faiſant valoir les petites paſſions, l'ambition, la ſottiſe & la vanité d'un grand nombre d'hommes qui ne ſe doutent même pas qu'ils puiſſent être les jouets de perſonne ; & j'ai dit le grand mot de l'énigme quand j'ai avancé que c'étoit l'or des banquiers & autres agens à Paris, des cours de Vienne, Berlin, Londres & Madrid, qui donnoit & ſoutenoit cette impulſion fatale & déſaſtreuſe par des intermédiaires ſoudoyés & fort adroitement ménagés. J'ai ſi bien dit la vérité à cet égard, & l'on a ſi bien ſenti que cette

vérité souvent répétée (comme je la répéterai journellement) ouvriroit enfin les yeux à tous les citoyens, que la calomnie, qui m'avoit abandonné un moment, faute de pouvoir mordre sur ma conduite & sur mes principes, vient de se réveiller contre moi avec une fureur incroyable; fureur qui ne m'épouvante cependant pas, & qui me feroit au contraire sourire de pitié, si je n'y voyois pas une erreur dangereuse pour mes concitoyens. On répand depuis quelques jours dans toutes les sections de la capitale, avec une suite & une affectation qui n'ont pas d'exemple, que *Carra est vendu, & que cela est bien sûr.* Il est vrai que personne ne dit à qui & comment. Carra est vendu, & quand il a reçu l'argent de sa vente? mais il suffit de dire que cela est sûr pour jetter au moins de l'incertitude sur la probité de Carra, & pour discréditer dans les esprits foibles ses opinions sur la vraie cause des troubles, c'est-à-dire, sur les banquiers des cours de Vienne, Berlin, Londres & Madrid, qui soudoient dans les sections les calomniateurs & les agitateurs contre les hommes incorruptibles; & la calomnie est d'autant plus pressée d'agir en tout sens, que le moment approche où Louis Capet va recevoir la juste punition de tous ses forfaits, & qu'il seroit fort doux pour ces banquiers & pour les tyrans couronnés de l'Europe de voir les patriotes s'entre-déchirer & s'entr'égorger avant ce temps-là. Pauvres scélérats de rois & de financiers, je vois d'un coup-d'œil le mécanisme de toutes vos ruses & de toutes vos atrocités, & je ris du plaisir que j'ai de les dévoiler sans cesse aux yeux des *sans-culottes* de toute l'Europe.

Le tyran Guillaume écrit au tyran François (voyez la gazette nationale de France du 14 décembre 1792, article *Vienne*) qu'il a l'espoir d'une guerre civile en France, *& qu'il en a des gages assurés* (par ses banquiers sans doute). Eh bien! le tyran Guillaume sera encore déjoué dans cet espoir

comme il l'a été dans celui de venir à Paris en ſeptembre dernier, & comme il le ſera dans la campagne prochaine qui ne commencera pas ſans une belle & bonne inſurrection à Berlin, inſurrection dont j'ai auſſi les gages aſſurés dans ſon aveuglement & dans la déclaration des droits de l'homme. Non, citoyens des quatre-vingt-quatre départemens, nous n'avons rien à craindre des immenſes préparatifs de guerre que les tyrans coaliſés de l'Europe font en ce moment; il ne faut qu'un petit événement comme, par exemple, une révolution en Ruſſie qui renfermeroit la Catau du Nord dans un bon cachot, ou une mauvaiſe humeur des Berlinois ou des ſoldats pruſſiens envers Guillaume, qui a perdu ſon nom de Fréderic, pour faire écrouler tous les grands projets de la diète de Ratisbonne : & à défaut de ces petits événemens n'avons-nous pas nos braves ſoldats de la république, ces hommes tout couverts de gloire & de lauriers, qui ne comptent jamais le nombre des ennemis & qui les battent toujours. Non, la Providence, nos écrits & nos bayonnettes ſuffiront à tout, & l'union la plus intime régnera entre tous les citoyens de l'empire françois dès que ces citoyens s'appercevront ſérieuſement de la nouvelle coalition des tyrans européens. Le grand point d'avance eſt de publier tous les projets, toutes les ruſes de nos tyrans & de leurs banquiers ou autres agens ; c'eſt la publicité qui les tue. CARRA.

ART. XL. — 12 *janvier* 1793, *au ſupplément.*

Diſcours contre la défenſe de Louis Capet.

Dès que la tête du tyran Capet ſera abattue, George III & ſon miniſtre Pitt tâteront ſi la leur eſt encore ſur leurs épaules, & il n'y aura plus de difficultés dans le parlement

d'Angleterre pour reconnoître la république françoise, & se hâter de lui demander son alliance, parce que le fait est qu'on veut à tout prix éviter la révolution angloise.

Il en sera de même des autres tyrans coalisés contre nous ; chacun de ceux qu'ils appellent leurs sujets, en regardant la tête de ces tyrans, pourra se dire en lui-même : cette tête n'est pas d'une nature plus divine que celle de Louis Capet, pourquoi ne tomberoit-elle pas également ? C'est elle qui nous opprime & nous fait égorger par milliers, pour son bon plaisir, comme faisoit Louis XVI ; abattons donc cette tête, abolissons donc la royauté, imitons en tout les François : vive la liberté ! vive l'égalité ! vive la république dans toute l'Europe !

La masse des peuples ne peut se régénérer en morale & en vertu que quand les sources & les objets de corruption & de servitude ont disparu de son sol : il faut donc commencer par faire disparoître du sol de nos voisins, comme nous avons fait du nôtre, les tyrans couronnés, mitrés, cordonnés.

ART. XLI. — 15 *janvier* 1793, *signé* CARRA.

D'un autre côté, nos espérances sont fondées sur la vertu de la déclaration des droits de l'homme & sur la propagation naturelle des principes de liberté & d'égalité. Nous espérons que la fermentation qui règne à Berlin, augmentée par l'opiniâtreté de Guillaume & par l'épuisement du trésor de Fréderic, finira par une sainte insurrection générale en Prusse ; nous espérons de même que l'Ecosse, l'Irlande & même l'Angleterre ne tarderont pas à montrer l'énergie qui couve depuis long-temps dans le sein de leurs habitans, car il est un terme où par-tout l'esclavage doit finir & la perte des tyrans

commencer : c'eſt la grande marche des choſes & de l'eſprit humain.

Art. XLII. — 3 *février* 1793, *ſigné* Carra.

Coup-d'œil rapide ſur l'état inſtantané de l'Europe, ſur nos reſſources, & ſur le parti vigoureux que la république des Francs doit prendre en ce moment.

Une grande vérité qui doit régler tous les apperçus des philoſophes & des bons politiques, & juſtifier ſingulièrement toutes les eſpérances de ſuccès & de triomphe pour la république de France, c'eſt que l'eſprit humain n'auroit plus aucun travail à faire, aucun principe à développer, aucune morale à perfectionner d'ici à l'éternité des ſiècles, ſi les tyrans couronnés de l'Europe parvenoient à étouffer la déclaration des droits de l'homme & la propagation des principes de la liberté civile & de l'égalité politique. Or, comme il eſt dans la marche des choſes & dans la nature de l'eſprit humain d'aller toujours en avant, ſans que rien puiſſe l'arrêter, & de s'agiter en tout ſens pour trouver enfin le meilleur ordre de ſociété & de gouvernement, il eſt impoſſible que les préparatifs maritimes d'un imbécille *George*, les armées de ſes camarades *Guillaume* & *François* puiſſent empêcher en rien ce grand travail de la nature & de la raiſon, c'eſt-à-dire, la tendance irréſiſtible de tous les peuples vers la liberté & l'égalité. Voyons en effet quelle eſt la ſituation actuelle de l'Europe, relativement à cette tendance & à l'impulſion que la république de France va donner à tous les peuples de ce continent, ſoit en protégeant ceux qui veulent acquérir leur liberté, ſoit en combattant les automates des tyrans.

Quant à la Pruſſe, il n'eſt pas douteux que l'état violent

où son tyran l'a mise par la dissipation des trésors de feu Fréderic, par l'épuisement d'hommes, par les mystifications de l'Autriche & de la Russie dont Guillaume est le jouet, & par une guerre aussi injuste contre les François libres ; que cet état, dis-je, n'amène des secousses terribles dans ce pays ; car enfin tous les peuples commencent à bien distinguer ce qui est de leur intérêt ou de leur ruine, & le peuple prussien est trop avisé pour ne pas saisir le moment d'arrêter le cours de tant de sottises de la part de son tyran.

Déjà les *sans-culottes* d'Ecosse & d'Irlande sont levés pour demander raison de leurs droits à George & à son ministre Pitt ; & bientôt ceux de Londres, irrités d'une guerre injuste & des pertes que le commerce anglois va faire, ne manqueront pas, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, de prendre leur bastille & de faire leur 10 août. Peuple anglois ! ce n'est point à vous que nous faisons la guerre, c'est à vos tyrans. Pénétrez-vous bien de cette idée, & songez que votre cour perfide de Saint-James ne cherche à vous aveugler dans ces circonstances que pour appesantir davantage votre propre joug. Que gagnerez-vous à faire la guerre à un peuple libre qui ne respire que pour la fraternité universelle, qui n'a rien à perdre, qui peut se passer de tout le reste de l'univers, & qui est déterminé à périr jusqu'au dernier, plutôt que de rentrer sous la puissance des tyrans couronnés ? CARRA.

ART. XLIII. — 27 *février* 1793, *au supplément*, *signé* CARRA.

Explication sur la retraite des Prussiens au mois d'octobre dernier.

Quelques personnes qui n'ont pas voulu suivre dans les papiers publics les événemens de la campagne dernière, lors de la retraite des Prussiens & des Autrichiens, & qui

n'ont pas ſans doute lu mon rapport à la convention nationale ſur notre miſſion aux armées du centre, ne ceſſent de croire & de divulguer que, d'accord avec les généraux Dumouriez & Kellermann, nous, commiſſaires de la convention, avons laiſſé échapper les armées combinées de Pruſſe & d'Autriche hors du territoire de la république, tandis que nous pouvions, diſent ces perſonnes, prendre ces deux armées comme un rat dans la ſouricière. L'imagination de ces perſonnes eſt une belle choſe ſans doute; mais leur ignorance des faits ou la mauvaiſe foi de quelques-unes d'entr'elles eſt bien évidente; car ceux qui ont été témoins de la retraite des Pruſſiens & Autrichiens, le 30 ſeptembre dernier, ſavent bien que leur armée, forte de cent ſept mille hommes à leur entrée à Longwy, le 22 août dernier, étoit encore de ſoixante-dix mille hommes à la levée du camp de la Lune. Or, comment envelopper ſoixante-dix mille hommes avec trente-deux mille tout au plus que comportoient alors les armées réunies de Kellermann & de Valence? Comment couper ces ſoixante-dix mille hommes qui avoient deux ou trois marches ſur nous, quand il étoit impoſſible de faire marcher l'artillerie dans les terres voiſines des grandes routes, toutes trempées de pluie & de boue à trois ou quatre pieds de profondeur, & que ſur les grandes routes même les équipages & l'artillerie reſtoient douze heures pour faire deux lieues. Tout ce que l'on pouvoit faire, Ajax Beurnonville, & à ſon départ pour la Belgique, Dillon, Labarolière & Valence l'ont fait, en attaquant ſoir & matin, les arrières-gardes ennemies & en les battant continuellement. Comme il eſt aiſé de bavarder, de ſoupçonner, & de dénoncer au coin de ſon feu! mais ce que j'ai bien remarqué depuis trois ou quatre mois, c'eſt que ceux qui rabâchent tant que Dumouriez & Kellermann pouvoient prendre Guillaume au trébuchet, ſont en général les

les lâches qui se tenoient en arrière ou qui ont quitté leurs drapeaux. Or, quand on n'a pas été dans une affaire, on accuse les généraux ou on dénature hardiment les circonstances, pour faire croire qu'on y a été, & sauver par-là sa lâcheté. Toute l'Europe sait aussi que Dumouriez & Beurnonville partirent vers les premiers jours d'octobre pour aller au secours de Lille avec quinze mille hommes, & que quand même ces quinze mille hommes seroient restés avec Kellermann & Valence, Guillaume de Prusse & Hohenlohe n'auroient pas été pour cela enveloppés & pris, & cependant nous n'aurions pas délivré la Belgique du tyran autrichien. Voilà pourtant comme, faute de réflexions & de rapprochemens sur les faits & les événemens, ou par une malice de jalousie ou d'aristocratie, ou par pure ignorance, on blâme à tort & à travers ceux qui sauvent la république ! Et quand une fois on a été convaincu d'erreur, souvent on ne veut pas en démordre par un sot amour-propre : mais la vérité triomphe toujours. — Au reste, je n'ai donné ces explications que parce que je sais bien qu'il faut répéter cent fois la même chose aux ignorans & aux paresseux, soit pour leur rafraîchir la mémoire, soit pour les instruire, sans qu'ils se donnent la peine d'étudier les faits, soit pour faire taire ceux qui sont de mauvaise foi. CARRA.

ART. XLIV. — 4 *mars* 1793, *signé* CARRA.

Le peuple anglois ouvre enfin les yeux sur l'ineptie & la perfidie de son gouvernement, & il voit clairement que c'est l'impudent & stupide Pitt, qui est la cause de l'envahissement patriotique de la Hollande par les François; il voit clairement que si on arrête pendant un mois ou six semaines seulement le commerce & les malles de Hollande pour l'Angleterre, la banque de Londres est à bas; & c'est

ce que nous ne manquerons pas de faire si la nation angloise ne se hâte d'opérer chez elle une bonne révolution, & de conduire Pitt sur l'échafaud. L'imbécille Guillaume de Prusse a entiérement perdu la tête, & bientôt il sera obligé de fuir avec son beau-frère le stadhouder ; car on assure que son armée, horriblement dégoûtée de cette guerre, & manquant de tout, est dans une grande fermentation en ce moment. Voilà l'état réel de nos affaires au-dehors.

CARRA.

ART. XLV. — 5 *mars* 1793, *signé* CARRA.

Pour rappeller à nos lecteurs que nous n'avons jamais erré sur les infamies, les fourberies & les brigandages de la maison d'Autriche, nous les inviterons à lire les trois nouveaux *livres rouges* qu'on vient de découvrir au château de Versailles, & qui s'impriment pat ordre de la convention. On y verra que ce que j'ai dit plus de cent fois dans les Annales, savoir qu'Antoinette & feu son imbécille mari avoient fait passer plusieurs centaines de millions en écus & en pièces d'or à Joseph II & à la cour de Vienne, n'est que trop vrai, & cependant je n'avois pas ces trois livres rouges dans ma poche. Il y a donc une manière de deviner juste les fourberies, les projets atroces & les brigandages secrets des rois, princes, princesses & autres canailles de cette espèce ; & cette manière, le gros bon sens me l'a donnée par des rapprochemens & des calculs très-simples.

CARRA.

ART. XLVI. — 9 *mars* 1793.

Discours & projet de décret sur l'établissement d'une commission de justice distributive & nationale, destinée à opérer des restitutions équitables en faveur de la nation souveraine, lus à la séance de la convention nationale le 25 *février* 1793, *par* CARRA.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

Si le temps est arrivé où le peuple a repris ses droits usurpés par des rois ou tyrans & par des castes ci-devant privilégiées, pourquoi ne feroit il pas aussi venu ce temps où, après avoir repris ses droits, la nation reprendroit sa fortune dans les mains de ceux qui l'ont dilapidée, volée, & qu'une longue impunité a soustraits à de justes restitutions? Par-tout où le peuple retrouve son bien, il a le droit de le reprendre; c'est un axiome incontestable, non-seulement de sa souveraineté, mais de la justice, de la raison & de la politique universelles. L'histoire du genre humain en fournit des milliers d'exemples; nous ne citerons que ceux offerts par l'histoire de France elle-même.

ART. XLVII. — 2 *mai* 1793, *au supplément*, *signé* CARRA.

Apperçu politique sur les véritables intérêts des rois de Prusse, d'Angleterre & du stadhouder hollandois dans le moment présent.

Les diplomates les plus ennemis de la république françoise, pour peu qu'ils soient avisés, ont dû voir nécessairement, sur-tout depuis l'échec de la trahison de l'infame Dumouriez, que la continuation de la guerre contre

nous de la part de la Prusse, de l'Angleterre & de la Hollande, quels que puissent être les succès de ces puissances, étoit toute à leur désavantage & entiérement au profit de la seule maison d'Autriche. Ainsi, pour cette exécrable maison, George III va donc risquer l'explosion infaillible d'un mécontentement universel en Angleterre, où le commerce tombe à vue d'œil, & Guillaume le prussien va de son côté achever le trésor de feu son oncle & exaspérer les honnêtes habitans de la Prusse, tandis que ces deux puissances ont si beau jeu aujourd'hui en reconnoissant la république françoise ; l'une pour écraser absolument la maison d'Autriche, & laisser aux provinces belgiques le soin de sa constitution perfectionnée, & l'autre pour écraser aussi la maison d'Espagne, & s'emparer de ses possessions en Amérique. Pour parvenir à ce but, les moyens sont simples : il faut que l'armée prussienne se défasse, à coups de canon & de bayonnette, de l'armée autrichienne qui se trouve en ce moment à sa discrétion dans les Pays-Bas ; notre véritable but politique, & celui auquel nous tiendrons constamment & opiniâtrément, c'est d'éloigner absolument de nos frontières cette mille fois exécrable maison d'Autriche, qui, pour troubler sans cesse l'Europe, a fait voler par Marie-Antoinette dans les trésors de la France, depuis quinze ans, plus de 400 millions, ainsi qu'on le voit bien clairement dans les derniers livres rouges que la convention nationale vient de faire imprimer. Rien ne coûtera donc à la république de France pour chasser enfin des provinces belgiques ces fourbes Autrichiens ; & si la Prusse, l'Angleterre & la Hollande entendent bien leurs intérêts & savent mettre à profit les circonstances, en écartant un sot orgueil & de vaines dissimulations, la paix sera bientôt rétablie, & la maison d'Autriche sera anéantie.

Si je présente ces idées à une partie de la coalition des puissances conjurées contre nous, ce n'est pas que je craigne leurs succès; je l'ai déjà dit, je suis moralement & mathématiquement sûr qu'elles échoueront toujours contre l'arche sainte de notre liberté, & que vraisemblablement avant six semaines elles seront à nos pieds; mais c'est pour épargner le sang de part & d'autre, & soulager la nation angloise de la honte éternelle dont elle se couvre en combattant pour des tyrans & pour ses vrais ennemis politiques, l'Espagne & l'Autriche, contre le brave peuple qui a déclaré en Europe les droits & les devoirs de l'homme, & les principes éternels d'une sainte égalité politique.

O Guillaume de Prusse! si tu n'écoutois pas le visir Bischoffwerder, & si tu étois illuminé par la politique d'un homme qui eût eu quelqu'estime pour toi quand tu n'étois que prince royal, tu aurois bientôt fini de cette maison d'Autriche, & la puissance prussienne seroit la première puissance d'Allemagne. O George III! si tu chassois ce petit blanc-bec de Pitt qui se croit un grand homme, parce qu'il est un grand frippon comme Calonne, & que tu appellasses autour de toi les Sheridan & les Priestley, tu verrois finir ton règne en paix, & ta tête se remettre de ses convulsions paralytiques. CARRA.

ART. XLVIII. — 31 *juillet* 1793, *signé* CARRA.

Le 28 juin dernier, je montai, en pleine assemblée, à la tribune de la convention nationale; je déposai sur le bureau une réponse imprimée à ceux qui m'avoient calomnié courageusement pendant mon absence, & ensuite je fis à haute & intelligible voix les deux demandes suivantes:

« Que celui qui prétend avoir mieux que moi & avec plus de probité & de désintéressement servi & mieux servir

encore aujourd'hui la cause du peuple & de la liberté ; & avoit mieux mérité l'estime & l'affection des bons citoyens des quatre-vingt-sept départemens de la république ; que celui-là, dis-je, se montre, se nomme, & que la république entière décide avant que la postérité juge ».

Personne ne se montra, personne ne se nomma, & je continuai ainsi :

« Que ceux qui m'accusent d'avoir changé de principes, & osent me soupçonner d'une seule idée contraire aux bases & à l'affermissement de la république une & indivisible, se nomment, mettent par écrit & déposent sur le bureau, & leurs accusations, & leurs soupçons même, &c. »

Personne ne se nomma, personne ne déposa & n'a rien déposé depuis par écrit sur le bureau.

Lisez les Annales depuis avril 1792 seulement jusqu'à présent, vous y trouverez dans les numéros du 8 avril, 13 juillet, 3, 8 & 20 août, 20 & 23 septembre, 4 octobre, 16 novembre, 18 décembre 1792, 15 janvier, 3 & 26 février, 4 & 5 mars 1793, des preuves bien claires & bien constantes de ma haine & de mon mépris pour Frédéric-Guillaume à qui je croyois plus d'esprit, & assez de politique pour ne pas nous faire la guerre & ne pas se réunir à son plus cruel ennemi, l'Autriche : j'ai vu mon erreur, & dès-lors je l'ai traité comme il le méritoit.

Art. XLIX.

Réponse à l'accusation de Couthon, sur ce qu'il prétend que j'ai cassé le comité de salut public de Blois.

Je n'ai point cassé le comité de surveillance qui avoit été établi à Blois, non par Tallien, mais par les admi-

niſtrations réunies ; je n'ai fait qu'une ſimple réquiſition aux corps adminiſtratifs pour renouveller ce comité. Voici cette requiſition toute entière, telle qu'elle eſt ſur les regiſtres de l'adminiſtration du département de Loir & Cher.

Au nom de la République Françoiſe, une & indiviſible.

« Nous, repréſentant du peuple, envoyé par la con-
» vention nationale près les armées des côtes de la Ro-
» chelle, ayant été invité, en paſſant à Blois, par les
» autorités conſtituées de cette ville & du département de
» Loir & Cher, à aſſiſter à une ſéance des corps admi-
» niſtratifs réunis, après avoir entendu les diſcuſſions qui
» ont été agitées relativement au comité de ſurveillance
» ou de ſalut public, établi dans cette même ville, de-
» puis le 24 avril dernier : conſidérant que c'eſt un de-
» voir ſacré pour nous de chercher, autant qu'il nous eſt
» poſſible, ſoit en voyageant, ſoit pendant notre ſéjour
» dans les différens départemens, à concilier & réunir
» tous les eſprits, ce qui peut ſe faire, quoique nous
» ſoyons ſeuls, avons requis expreſſément les corps ad-
» miniſtratifs réunis & préſens, & ſous les yeux de nos
» concitoyens de Blois, aſſemblés comme ſpectateurs &
» témoins, de procéder le plutôt poſſible à la nomination
» de cinq nouveaux membres pour compoſer un comité
» de ſalut public qui ſera proviſoire, juſqu'à ce que la
» convention nationale ait décrété le mode de formation
» des comités de ſalut public en général. Des cinq nou-
» veaux membres qui compoſeront ce comité de ſalut
» public établi à Blois, deux ſeront pris dans le conſeil
» général du directoire du département, un dans l'admi-
» niſtration du diſtrict, un dans le conſeil général de la

» commune, & un dans la société des amis de la liberté
» & de l'égalité de la ville de Blois, ce dernier au choix
» des membres qui composent cette société, à l'exclusion
» seulement des prêtres & des ci-devant nobles. Requé-
» rons, en conséquence, les trois membres qui ont com-
» posé jusqu'à présent le comité de surveillance de la
» ville de Blois de donner leur démission, & de remet-
» tre aux nouveaux membres toutes les pièces & papiers
» qui sont entre leurs mains. Cette requisition faite du
» consentement & de l'avis des corps administratifs réu-
» nis, & des deux membres eux-mêmes qui composoient
» le comité de surveillance établi depuis le 24 avril der-
» nier. Fait à Blois, dans la salle des séances du dépar-
» tement, en présence du public & des bons républi-
» cains de cette ville, le 8 juin 1793, l'an deuxième de
» la république ». *Signé* CARRA.

Malgré la sagesse de cette requisition, des calomniateurs ont osé dire en public à Blois, que la nuit de mon arrivée dans cette ville, le 7 de ce mois, les administrateurs du département & la municipalité m'avoient régalé & enivré pour faire cette même requisition; & cependant ce soir là j'ai soupé tout seul & me suis couché à dix heures du soir à l'auberge de la Galère. Les mêmes calomniateurs ont dit ensuite que j'avois vendu l'armée de Saumur; & j'étois *sur la route de Niort lors de la prise de Saumur.* Des déclarations faites devant un des juges de paix de Blois, attestent toutes ces calomnies, & nomment les calomniateurs qui seront bientôt traduits devant les tribunaux, & punis comme ils le méritent.

Je ne parlerai point de ce que j'ai fait pour la révolution; des principes de morale & de politique universelles que j'ai développés mille fois dans mes écrits, & des bases de républicanisme dont le premier j'ai donné les

élémens à la France encore esclave & plongée dans la plus profonde ignorance, malgré la révolution du 14 juillet. Je ne dirai pas combien de fois j'ai prédit les événemens les plus mémorables; combien de fois j'ai dévoilé les complots liberticides de la ci devant cour, la politique astucieuse des tyrans étrangers, & les manœuvres de leurs agens & correspondans; je ne me vanterai point d'avoir été le seul publiciste qui ait pris à tâche, pendant près de quatre ans, de développer & entretenir dans le cœur des braves soldats françois, l'amour sacré de la liberté & une haine implacable contre les tyrans (1). Le premier volume des procès-verbaux des électeurs de Paris réunis au 14 juillet 1789, renferme une motion de moi, en vertu de laquelle il fut arrêté, dès le 11 juillet même, que les citoyens de Paris prendroient les armes. On ne me disputera pas l'honneur d'avoir été un des principaux membres du directoire secret des fédérés qui opéra la sainte insurrection du 10 août; je me tairai donc sur tous les détails qui caractérisent pleinement mon courage & ma prévoyance, mes principes nés de républicanisme, & ma persévérance dans la ligne droite de ces mêmes principes;

---

(1) *Buisson* & moi avons dans les mains CENT CINQUANTE MILLE LETTRES, indépendamment de plus de *deux mille* autres imprimées dans les *Annales patriotiques*, qui prouveront les innombrables bénédictions données à ce journal pour les services importans & multipliés rendus à la révolution, à la chose publique, aux braves soldats des armées de la république dont ce journal a toujours pris particuliérement les intérêts, la défense, & publié les traits de bravoure; les actes sans nombre de civisme, de dévouement à la patrie qu'il a fait éclore; les conversions aux principes républicains qu'il a opérées, les manœuvres qu'il a déjouées ou fait connoître, &c. &c. Ces lettres sont en vue de tous les citoyens, chez le citoyen *Buisson*, libraire, n°. 20, *rue Hautefeuille*; & chez moi, à la Bibliothèque nationale.

mais je démanderai que celui qui prétend avoir mieux que moi & avec plus de probité & de désintéressement servi & mieux servir encore aujourd'hui la cause du peuple & de la liberté, & avoir mieux mérité l'estime & l'affection des bons citoyens des quatre-vingt six départemens de la république ; que celui-là, dis-je, se montre ; se nomme, & que la république entière décide avant que la postérité juge;

2°. Que ceux qui m'accusent d'avoir changé de principes, & osent me soupçonner d'une seule idée contraire aux bases & à l'affermissement de la république une & indivisible, se nomment, & mettent par écrit & déposent sur le bureau & leurs accusations & leurs soupçons même ; je répondrai avec sang-froid ; & loin de triompher de la victoire assurée que je remporterai encore sur mes détracteurs & mes calomniateurs, je jetterai un regard de douleur sur ma patrie ; & je continuerai à ne m'occuper que de son salut & de sa gloire. CARRA.

ART. L.

Lettre de J. L. CARRA au président de la convention nationale, datée de l'Abbaye le 4 août 1793, l'an 2 de la république françoise.

CITOYEN PRÉSIDENT ;

Permettez que j'observe à la convention nationale que des opinions politiques, des suppositions de journalistes relatives à un changement de dynastie, & publiées *long-temps avant l'abolition de la royauté en France*, & dans le temps même où régnoit une dynastie coupable, ne peuvent, aux yeux des hommes justes & de bonne foi, incriminer sous aucun rapport le patriotisme & la probité républicaine de celui qui n'a cessé de déclamer contre tous les tyrans de l'Europe, rois ou princes indistinctement, qui a dévoilé si souvent &

toujours d'avance leurs atroces complots & leur politique odieuse ; de celui qui peut prouver par cent cinquante mille lettres les services immenses qu'il a rendus à la révolution & à la cause sacrée du peuple, & qui a dirigé par ses conseils la sainte insurrection du 10 août, jour où finissoit pour lui, ainsi que pour tous les vrais républicains, toute idée, toute opinion de monarchie, & par conséquent de changement de dynastie. Ces opinions spontanées, antérieures au 10 août & à l'établissement de la république, pouvoient-elles en elles-mêmes, dans le temps & dans le sens où elles étoient exprimées, avoir aucune intention anti-républicaine & répandre aucun soupçon après-coup sur moi, puisqu'elles étoient publiques & qu'il étoit si facile d'y voir un contre-machiavélisme tendant à semer les défiances, les jalousies, les fausses espérances entre tous les tyrans d'Europe qui se coalisoient contre nous, & à rompre leurs mesures combinées par une mésintelligence adroitement préparée dans les mêmes opinions contre-machiavéliques ? A ces opinions qu'on me reproche après coup avec tant d'amertume & avec si peu de connoissance de la politique ambitieuse des imbécilles tyrans d'Europe, j'oppose d'ailleurs, 1°. mes écrits depuis vingt ans ; 2°. l'offrande que je fis à l'assemblée législative, le 8 septembre dernier, d'une boîte d'or que Fréderic-Guillaume, alors prince royal, m'avoit envoyée en 1783, pour la dédicace d'un ouvrage de physique, & de sa lettre que je déchirai en présence de l'assemblée : alors la république n'étoit pas encore décrétée, mais alors le tyran des Prussiens avoit souillé la terre de la liberté, & il ne s'agissoit plus de composer, même par la pensée, avec aucun des tyrans ligués contre nous ; 3°. le refus que je fis étant à Longwy, le 24 octobre dernier, d'une entrevue qui me fut proposée avec Fréderic-Guillaume & Brunswick, par une lettre de ce dernier adressée à Valence : refus qui peut être

attesté par le général Kellermann & tout son état-major, & qui est cité dans mon rapport imprimé par ordre de la convention nationale; 4°. j'oppose à ces opinions antérieures au 10 août les articles postérieurs des Annales patriotiques, signés de moi, contre le tyran prussien, Brunswick & l'infame Pitt, dans les numéros de ces Annales des 3, 8 & 20 août, 20 & 23 septembre, 11 octobre, 16 novembre, 18 décembre 1792, 15 janvier, 3 février & 4 mars 1793; 5°. & enfin le défi de me présenter, je ne dis pas une seule preuve écrite, mais un simple indice d'aucun rapport, d'aucune communication ou correspondance directes ou indirectes en aucun temps, depuis dix ans, avec aucun des tyrans de l'Europe, rois ou princes, ni de leurs agens d'aucune espèce.

Je fais le même défi à ceux qui ont dit ou écrit que je tenois des conciliabules chez moi, composés d'aristocrates; mon collègue bibliothécaire Champfort, & le garde des imprimés Desaulnays, sont les seuls qui aient jamais passé la soirée dans ma chambre.

Je fais le même défi à ceux qui m'inculpent si légérement & si vaguement dans ma commission de l'année dernière à l'armée du centre, & dans celles que je viens de remplir à la Vendée & dans les départemens des Deux-Sèvres & de Maine & Loire, dont j'interpelle les bons citoyens pour me rendre justice.

D'après tous ces faits, ces circonstances & ces explications qui montrent entiérement & authentiquement la mauvaise foi ou l'erreur de mes accusateurs, je demande que pour honorer sa justice & se conformer à la gloire qu'elle s'est acquise en donnant à la France une constitution républicaine, fondée sur les droits de l'homme, la convention nationale convertisse le décret d'accusation porté contre moi, en mon absence, en une arrestation dans mon logement, jusqu'à ce que tous les doutes aient été levés sur mon compte.

Je suis prêt d'ailleurs à rendre compte par sou, maille & denier, non de la fortune dont j'ai hérité, car je suis né très-pauvre ; mais de celle que mon travail & mon économie m'ont permis d'avoir, & qui ne doit pas exciter l'envie.

Je demande, citoyen président, la lecture de ma lettre à la convention nationale.

Signé CARRA.

ART. L I.

EXTRAIT DU SYSTÊME DE LA RAISON, PAR CARRA.

Avis de l'Éditeur.

L'ouvrage que nous offrons ici au public a été imprimé à Londres en 1773, comme on peut le voir par le titre & par l'imprimé original en langue françoise, déposé *au greffe de la municipalité*. Une seconde édition, avec une addition assez considérable du même auteur, en fut faite à Bouillon, il y a environ dix ans ; elle ne put parvenir en France, par rapport aux prohibitions de ce temps-là. La présente édition, qui est la troisième, est entiérement calquée sur l'édition originale de Londres. On ne s'est pas permis d'y changer un seul mot ; on a même laissé toutes les erreurs de physique que l'auteur a corrigées depuis, dans ses *nouveaux principes de physique*, 4 volumes *in-8°*. imprimés à Paris, en 1780 & 1781. Ainsi toutes les prédictions contenues dans le *Systême de la Raison*, ou *le Prophète philosophe* ; prédictions qui vont encore bien au-delà de notre révolution actuelle, ont été bien véritablement faites en 1773 ; & la preuve, par écrit, que M. *Carra* en est bien réellement l'auteur, se trouve consignée dans une lettre de lui, adressée à un de ses amis à Londres, en 1773, & annexée à l'original déposé. Cet ami est M. *Sta*, aujourd'hui officier municipal de Lille. C'est à lui que

M. *Carra* doit l'imprimé original fur lequel la préfente édition eft faite, car M. *Carra* n'en poffédoit plus depuis huit à neuf ans un feul exemplaire. L'édition originale de Londres, tirée à cinq cents exemplaires, avoit été vendue, en grande partie, en Angleterre, à une guinée l'exemplaire. Cent exemplaires tout au plus étoient paffés fucceffivement en France, & l'auteur tranfporta lui-même le refte tant en Allemagne qu'en Ruffie & en Turquie où il les a diftribués *gratis* & femés comme des germes qui pourroient produire un jour l'arbre de la liberté & la haine raifonnée des tyrans. On jugera par la lecture de cet ouvrage, & fur-tout par celle des trois épîtres qui font au commencement, fi M. *Carra* étoit propre & préparé à la révolution de 1789.

Aux Hommes.

Triftes habitans de la terre, êtres merveilleux, mais encore infenfés, enfans d'une mère tendre, mais foumife à la néceffité, hommes fenfibles, mais infortunés, mes femblables, mes amis, mes frères, ralentiffez un inftant cette courfe pénible & vagabonde qui vous précipite en gémiffant, dans l'abîme des temps & dans l'urne de la mort. Ouvrez les yeux : voyez cet orage formidable d'erreurs & de maux qui agitent fans ceffe votre malheureufe exiftence & qui hâtent votre fin. Contemplez ce précipice horrible & ténébreux, ce piége où vous attend la douleur; où les fantômes de votre imagination dépravée vous attirent & où le délire de votre cœur barbare & corrompu vous entraîne. Réfiftez aux efforts redoublés de ces vents empoifonnés qui infectent votre raifon & de ces monftres fantaftiques qui fouillent votre ame. Brifez l'idole aërienne que la crainte a enfantée fous vos pas; foulez aux pieds le coloffe d'airain & de boue que l'orgueil, l'injuftice & la

force ont élevé devant vous. Détournez vos yeux égarés & complices du ſpectacle humiliant que la ſtupidité & le deſpotiſme donnent chaque jour à la nature, &, ſuivant le ſentier lumineux de la vraie philoſophie & le ſyſtême de la raiſon, oſez vivre pour l'humanité, agir pour la juſtice, & parler pour la vérité (1).

Ce n'eſt point, ô nations! le vil intérêt des richeſſes, la ſoif mépriſable de l'or, l'ambition criminelle de régner, le deſir ridicule des vains honneurs & des dignités, la futile envie d'obtenir des titres & les récompenſes accordées à de lâches flatteurs, qui m'enhardiſſent à élever la voix; non, mes intentions ſont pures & déſintéreſſées; mon langage ne ſera point ſuſpect. Pouſſé par l'inſtinct de ma ſenſibilité, enflammé par le génie de ma raiſon, je vais rendre un hommage profond à la nature & à la vérité; j'oſerai prêcher pour les droits de l'homme, pour ſa liberté, pour ſon repos; je tonnerai contre la ſuperſtition honteuſe qui le plonge dans une puſillanimité aveugle & cruelle,

(1) Il n'y a point de milieu pour la raiſon, les lumières & le caractère d'un philoſophe, d'un véritable honnête homme : ou il doit prendre abſolument & ouvertement le parti de l'humanité opprimée & avilie contre les tyrans & les ſcélérats, ou il n'eſt à coup ſûr qu'un homme ordinaire, puſillanime ſpectateur des maux de ſes ſemblables, & enveloppé comme eux dans l'anathême que prononcera la poſtérité. Il conviendra bien en lui-même qu'il n'y a point de gloire véritable pour lui à eſpérer, point de grandes vertus dont il ſoit capable, point de vrai mérite dans l'eſſence de ſes principes; mais il ne ſentira pas ce feu ſacré, cette énergie ſublime & conſolante d'un grand homme qui oſe affronter le menſonge audacieux & perfide, l'orgueil deſpotique & puiſſant, & plaider ſévérement & ſcrupuleuſement la cauſe des malheureux humains; s'il le ſent, qu'il parle : les grandes vérités ſont des foudres terribles qui écraſent les méchans; les tyrans ſont lâches & timides; & je lui réponds, moi, de l'immortalité.

contre la tyrannie orgueilleuſe & perfide qui le rend ſtupide & barbare ; qui en fait tour à tour un vil eſclave, un ſatellite furieux, & à la fin une miſérable victime. Je prédirai les progrès de la raiſon, & annoncerai à la poſtérité, dans les transports d'une philoſophie tendre & pieuſe, des jours plus ſereins, des vertus plus conſtantes, plus énergiques ; des hommes plus éclairés, plus ſenſibles, plus juſtes. Heureux ſiècles ! La grande famille des hommes ſera donc réunie un jour & ne ſera plus qu'une même ſociété ! Le code des loix naturelles ſera donc alors la ſeule autorité dont on aura beſoin pour conduire la multitude ! L'égalité civile ne ſera plus un problême ! Les propriétés ſeront réglées ſur le nombre & non ſur la qualité des individus ! La liberté relative, la ſûreté individuelle, ſeront eſſentiellement ſacrées pour tous ! Enfin, on n'aura plus ni tyrans couronnés, ni fanatiques titrés ; les vices bas, les crimes célèbres ne feront plus des droits pour être reſpectés ; tout ſera une fois dans l'ordre, parce qu'enfin le Syſtême de la Raiſon doit avoir ſon tour.

Aux prétendus maîtres de la terre.

Fléaux du genre humain, illuſtres tyrans de vos ſemblables, hommes qui n'en avez que le titre, rois, princes, monarques, empereurs, chefs, ſouverains, vous tous, enfin, qui en vous élevant ſur le trône & au-deſſus de vos ſemblables, avez perdu les idées d'égalité, d'équité, de ſociabilité, de vérité, & en qui la ſenſibilité, la bonté & le germe des vertus les plus ordinaires ne ſont pas même développées ; je vous aſſigne au tribunal de la raiſon. Ecoutez : ſi ce globe malheureux, en roulant ſilencieuſement au milieu de l'éther, entraîne avec lui tant de milliers d'infortunés attachés à ſa ſurface & enchaînés aux décrets de l'opinion ; ſi ce globe, dis-je,

dis-je, a été votre proie, & si vous en dévorez encore aujourd'hui le triste héritage, ce n'est point à la sagesse de vos prédécesseurs, ni aux vertus des premiers humains que vous en êtes redevables, c'est à la stupidité, à la crainte, à la barbarie, à la perfidie, & à la superstition; voilà vos titres: ce n'est point moi qui prononce contre vous; c'est l'oracle des temps, ce sont les annales de l'histoire; ouvrez-les, elles vous instruiront mieux sans doute; & les monumens multipliés (1) de nos misères & de nos erreurs, en sont des preuves que l'orgueil politique & le fanatisme religieux ne peuvent point révoquer en doute.

Mais s'il est possible que l'air pur de la raison puisse un instant modifier vos organes; s'il est possible que le génie de la vérité puisse enflammer un moment votre cœur, chassez loin de vous l'essaim venimeux de vos flatteurs, descendez de votre trône; &, déposant sceptre & couronne, allez interroger le dernier de vos sujets; demandez-lui ce qu'il aime véritablement, ce qu'il hait le plus, & ce qu'il lui faut pour vivre content. Il vous répondra, à coup sûr, qu'il n'aime véritablement que ses égaux, qu'il hait ses maîtres, & qu'il se contente du simple nécessaire. Etudiez ensuite le systême de la raison & le code des loix naturelles, vous y reconnoîtrez sans peine la vérité de ce que cet homme vous aura dit; vous sentirez la nécessité sacrée d'une égalité civile parmi tous, d'une liberté relative, d'une propriété raisonnable & d'une sécurité individuelle pour tous également; vous frémirez de la distance infinie que l'orgueil des rangs & l'absurdité du pouvoir souverain ont mis entre vous & l'équité, entre vous & le bonheur; vous pleurerez sur les maux affreux, sur les

(1) Les prisons, les citadelles & les temples.

injuſtices cruelles dont vous aurez accablé vos infortunés eſclaves ; & , foulant aux pieds ce ſceptre & cette couronne que la force & la ſtupidité vous ont donnés, & que vous ne pouvez conſerver ſans riſquer de devenir peut-être le tyran le plus cruel, vous irez, je n'en doute pas, renverſer le temple que la ſotte opinion vous a dreſſé, & graver ſur un bronze immortel les vraies loix de la nature & le vrai ſyſtême du bonheur. Puiſſe l'un de vous, ſeulement, entendre ce langage, & donner l'exemple aux autres !

P. S. Un de mes amis à qui je liſois ceci, me répondit : qu'il ne connoiſſoit qu'une tête couronnée en Europe capable de me comprendre & de quitter le trône après avoir rétabli les droits des peuples qui lui ſont ſoumis. Je doute qu'il y en eût une ſeule, répondis-je ; mais cela peut être, & j'attends l'effet de la prédiction. S'il eſt vrai qu'un ſouverain de ce ſiècle ſoit capable d'un pareil trait, je vais auſſi-tôt me proſterner à ſes pieds & l'adorer comme le Dieu de ce globe & le vrai Roi des hommes.

A mon livre.

LE PREMIER DROIT DE L'HOMME EST CELUI D'ÊTRE ; SON SECOND DROIT EST CELUI DE PENSER. Ce dernier eſt le plus beau ſans doute ; mais qui oſe attaquer l'un ou l'autre, outrage également la nature & la raiſon. Ainſi, mon cher livre, c'eſt à vous à qui je m'adreſſe, vous rendrez compte de mes intentions & des choſes que j'ai penſées : ſi dans la moindre phraſe qui compoſe cet ouvrage, j'ai attaqué l'un ou l'autre de ces deux droits chez l'homme, CELUI D'ÊTRE & CELUI DE PENSER, j'ai mérité d'être rejetté du nombre des humains, d'être proſcrit à jamais dans la mémoire des races à venir : ſi j'ai commandé le meurtre, j'ai mérité la mort : ſi

j'ai déifié l'imposture & vanté l'hypocrisie, j'ai mérité le mépris & l'avilissement : si j'ai persuadé aux hommes d'aller s'égorger, comme des bêtes féroces, pour une fausse gloire ou pour une fausse politique, j'ai mérité leur haine & leur indignation : si je les ai engagés à se fourber indignement, à se tourmenter sans cesse, & à ne vivre que pour eux seuls, j'ai mérité que tout homme qui vous ouvrira, mon cher livre, pour chercher dans mes principes le flambeau de la raison & le chemin de la vertu, vous foule aux pieds & vous brûle ensuite avec indignation, comme un livre exécrable. Mais si, au contraire, au risque de ma santé, au péril d'encourir la stupide vengeance des tyrans irrités, d'éprouver la rage écumante des fourbes dévoilés, d'entendre à mes oreilles les cris affreux de ces hiboux funestes & ensanglantés qui craignent le jour de la vérité; si, au contraire, dis-je, j'ai appris à l'homme à se connoître, à savoir d'où il vient, où il va, quel doit être son but dans toutes les circonstances; si je lui ai enseigné le *grand art de calculer ses dépendances, ses relations, ses besoins, ses devoirs, ses droits & son bonheur;* si j'ai prêché pour sa liberté, pour sa subsistance, pour son repos; si j'ai lancé les foudres de la vérité de toutes mains, pour le confondre ou l'éclairer; si je lui ai peint le meurtre & le brigandage avec des couleurs effrayantes; si j'ai déchiré la robe de sang & la robe de ténèbres qui sont les signes odieux de ses malheurs & de sa pusillanimité; si j'ai fait tomber la tour d'airain qui cachoit tout à la fois & dans le même idole, l'orgueil, la tyrannie & la boëte funeste de Pandore; enfin, si j'ai tonné hardiment & ouvertement contre le crime heureux & couronné, contre l'ignorance triomphante & exaltée, contre la fourberie adorée & puissante, répondez-moi, mon livre, & vous tous qui le lirez, que dois-je attendre de mon siècle ? Que dois-je espérer de la multitude d'hommes pour

qui le génie de la vérité & la force de la raiſon m'ont enflammé ?... Je le vois, vous n'oſez me le dire ; vous ne le ſavez peut-être pas, ou vous craignez de m'affliger ; eh bien, je vais vous l'apprendre moi-même : *quiconque ſait calculer la plus grande ſomme de bien, ſait auſſi, par contre-coup, calculer la plus grande ſomme de maux :* une partie de ceux que j'aurai éclairés ſouffriront avec peine, par un amour-propre mal entendu, que j'aie porté dans leur cœur le flambeau de ces grandes vérités, dont le germe exiſtoit chez eux tout auſſi bien que chez moi ; & cela de honte, ſans doute, de ne m'avoir pas prévenu & de n'avoir pas pratiqué plutôt les grandes vertus que je leur recommande ; mais que ces hommes foibles ſachent qu'en pratiquant ces grandes vertus, ils ſeront entiérement de niveau avec celui qui n'a fait ſimplement que les traduire de ſon cœur au leur ; par une voie qui n'auroit rien de merveilleux ni d'extraordinaire, ſans doute, pour perſonne, ſi tous les hommes étoient initiés dans les vérités ſimples de la nature ſi aiſées à pénétrer, & dans les grands principes de la raiſon ſi faciles à concevoir. Une autre partie me traitera d'enthouſiaſte, de fou, d'extravagant, & cela ſans comprendre la force de mes raiſonnemens, ſans ſoupçonner même le vrai réſultat de mes principes, ni l'heureuſe intention de mes idées. D'autres me blâmeront, me condamneront, crieront à la rebellion, à l'audace, au ſang, au feu, au glaive des magiſtrats, ſuivant que leurs revenus fondés ſur la ſtupidité publique & ſur l'aveuglement des hommes ſeront plus ou moins conſidérables, & ſuivant qu'ils auront fait une bonne ou une mauvaiſe digeſtion du ſang & des pleurs des infortunés qu'ils ſucent ou qu'ils trompent. D'autres, enfin, me perſécuteront à toute outrance, ceux-là ce ſont les tyrans, c'eſt ici où je les attends ; c'eſt ici où ils vont ſe déceler

publiquement, & ce fera le plus tyran, comme de raifon ; qui donnera l'exemple aux autres. Vous fentez, mes chers femblables, que moins ce tyran aura envie de fe corriger, que plus il fe complaira à vous emmufeler, à vous tenir enchaînés & à vous faire gémir dans la mifère, plus il craindra la force de la vérité & le langage tendre & défintéreffé de l'humanité & de la raifon. Le vrai droit naturel, le vrai droit politique, l'égalité morale, établis dans mon fyftême fur une bafe naturelle, évidente & pofitive, lui paroîtront des attentats fanglans contre fa couronne, fon autorité, fes titres & fon pouvoir ; l'idée d'une propriété raifonnable lui semblera un projet contre les finances de l'état & les revenus de fes dignes apôtres les évêques, archevêques, imans, bonzes, muphtis, &c. & de fes dignes fatellites les généraux d'armées, &c. ; la liberté relative lui paroîtra une extravagance de principe, parce que cette idée-là n'exifte point dans la tête d'un homme qui ravit la liberté aux autres ; la fûreté individuelle lui femblera bien naturelle pour lui, mais cafuelle pour les autres, parce qu'enfin, dira-t-il : « fi la perfonne de tout homme quel-
» conque étoit facrée pour les fociétés & pour leurs chefs,
» tout homme pourroit donc écrire & parler librement
» contre les tyrans ; vous fentez que cela ne feroit pas com-
» mode, il faudroit ou que le tyran fe corrigeât ou qu'on
» le renfermât pour le refte de fes jours ; & vous fentez
» de plus qu'il ne convient point à la majefté d'un tyran
» de fe corriger ou d'être renfermé pour le refte de fes
» jours ; il convient, au contraire, à la dignité royale-ty-
» rannique de faire noblement & pompeufement égorger
» fes fujets, tandis qu'il dort paifiblement ; de les laiffer
» froidement & majeftueufement mourir de faim, tandis
» qu'il regorge du fuperflu, & de les faire glorieufement

» persécuter, emprisonner, empoisonner ou assassiner, si » quelques philosophes impertinens, sensibles aux maux » de l'humanité & outrés de l'impudente barbarie & de la » stupide opiniâtreté d'un tyran s'avisent de le critiquer & » de trouver sa conduite lâche, odieuse & insensée ».

C'est au plus tyran des tyrans à qui je jette cet os ; qu'il le ronge ou qu'il se plaigne ; qu'il fasse agir ses espions ; qu'il envoie ses bourreaux ; je suis prêt, & la postérité nous connoîtra tous deux.

P. S. Allez, mon livre, allez, & de la même flamme dont le bourreau vous réduira en cendres, éclairez ces ingrats & malheureux humains pour qui seuls j'ai fait vœu de vivre & de penser ; & si je dois expirer sous la stupide (1) vengeance des tyrans, vous m'aurez au moins rapporté la consolation sublime d'avoir osé le premier faire mon devoir, en face de tout l'univers.

CHAPITRE II.

Tableau des différens états de l'homme. Exorde : Précis des événemens.

A proper study of mankind is man. POPE.
La véritable étude de l'homme est l'homme.

Prototype représentateur, animal roi, fils aîné de la

(1) J'aime ce mot, il me plaît, il exprime positivement ce que j'ai envie de dire ; je m'en rapporte aux grands physionomistes qui sont en état de juger au premier coup-d'œil le commun des hommes, & qui voient dans l'habitude d'un homme & dans la modification de ses regards, l'état de son organisation & le secret de ses principes.

nature, l'homme paroît sur la terre pour y jouer un rôle important, absolu & entiérement relatif à lui même. Ce monde qui l'environne, n'est, à proprement parler, qu'un témoin aveugle & secondaire de ses foiblesses, de ses erreurs, de ses vertus & de ses perfections. Dépendant, en premier lieu, de la nécessité, il sera sage quand il saura s'y soumettre. Dépendant, en second lieu, de lui-même, il sera heureux quand il saura se connoître & s'apprécier. Dépendant, en troisième lieu, de la société, il sera sensé quand il saura s'y conformer. Mais livré à sa nature première, à son instinct originel, à son ignorance stupide, combien d'épreuves ne doit-il pas faire? combien de maux ne doit-il pas essuyer ? Le vaste théâtre qu'il habite va changer de face à chaque siècle : d'abord couvert de ronces, d'épines, de fruits sauvages, de forêts, de marécages & de quelques misérables cabanes parsemées çà & là, il n'offre à l'œil, pour ainsi dire, qu'une scène muette & inanimée. Des cabanes rassemblées ensuite, les unes à côté des autres, annoncent la réunion de quelques familles & le commencement des sociétés particulières. Bientôt les habitans d'un grand pays s'assemblent en corps, se choisissent un chef & vont courir la surface du globe, pour y trouver des contrées plus riantes & plus fertiles que celles où ils sont nés. La paresse, l'avidité & la fureur du brigandage sont les premières causes qui les ont armés contre leurs semblables. Ils ont envahi un autre pays; ils en ont chassé les indigènes, ou peut-être les ont-ils tous exterminés. La crainte d'essuyer un pareil traitement de la part d'une autre nation plus nombreuse & plus guerrière qu'eux, leur fait imaginer des palissades, des digues, des fossés, des remparts; & la scène devient alors plus bruyante & plus animée. Ces hommes renfer-

més dans des tours & dans l'enceinte de quelques murs, ſont réveillés tout à coup de leur ſécurité & de leur aſſoupiſſement par des eſſaims formidables d'autres hommes dont ils ignorent la patrie, & qui viennent, à force ouverte & par mille ſtratagêmes divers, s'emparer de leurs villes & de leur pays. Un empire redoutable s'élève ſur les débris de pluſieurs centaines de générations. La terre cultivée par des eſclaves, peuples malheureux & vaincus, en étalant ſes riches tréſors, enflamme l'audace & la cupidité. L'or, cet aimant dangereux qui attire l'homme & qui étouffe ſes vertus principales, brille dans le ſein de la terre, & bientôt il eſt le dieu des hommes & le ſigne de leur baſſeſſe & de leurs crimes. Le fer forgé par des mains ſtupides, aiguiſé par l'orgueil & la cruauté, manié par de vils mercenaires, devient la parure honorable & ordinaire d'une foule innombrable de ſatellites tout prêts à le plonger dans le ſein de leurs frères. De grandes cités remplies d'un peuple immenſe, ſe trouvent, quelques ſiècles après leur fondation, environnées d'un appareil épouvantable de machines de guerre, & de cent troupes d'hommes armés qui viennent teindre leurs murs d'un ſang mépriſable, pour avoir enſuite le droit de ne faire de toutes ces villes que des amas de cendres & de vaſtes tombeaux. Des milliers de bourreaux, couronnés de fleurs & de lauriers après ces glorieuſes expéditions, portent en triomphe une idole qu'on appelle *roi*, *empereur*, *ſouverain*. On couronne cette idole; on ſe proſterne devant elle; on la félicite d'avoir donné des ordres ſi précis pour la deſtruction des villes & pour le ravage des campagnes (1); enſuite au bruit des inſtrumens & de mille

(1) Souvenez-vous, meſſieurs les poëtes, que ces odes ſublimes;

acclamations

acclamations barbares & insensées, on la déclare pour l'avenir l'ordonnatrice souveraine de toutes les scènes sanglantes qui se passeront dans l'empire, & le premier bourreau de la nation (1).

---

que vous aurez composées à la louange des tyrans & des assassins de la terre, sont autant de colonnes d'airain que vous aurez mises au palais du despotisme & autant de taches pour votre mémoire. Mais celui de tous qui me choque le plus, c'est cet impudent & lâche Boileau qui, de la même main dont il abaissoit & avilissoit quelques foibles littérateurs peut-être plus honnêtes que lui & meilleurs citoyens, portoit l'encensoir jusqu'aux nues, pour enivrer de l'encens du Parnasse des hommes déjà ivres d'orgueil & de sang. Il se complaisoit à compter leurs conquêtes & leurs assassinats comme autant de merveilles. Quand on a du talent & de la vertu, il faut dire la vérité par-tout, ou ne la dire nulle part. En frappant sur la masse générale des vices, on ne choque que les vrais coupables. En choquant les vrais coupables, on les indique, parce qu'ils se fâchent. En se fâchant, ils se font haïr davantage, & de cette manière on les corrige ou on les abaisse.

O vous! à qui le génie de la vertu & l'esprit de la vérité ont appris à penser & à écrire, souvenez-vous que la nature entière vous entend; que la postérité vous juge, & que tout homme a droit de faire l'histoire critique de l'homme. Il ne s'agit pas d'être poli ni de prendre des tournures; il s'agit d'être vrai. Les mots n'ont jamais rien d'impertinent quand ils sont appliqués à leur véritable texte, & quand leur énergie écrase le front superbe du méchant & la physionomie basse du fourbe. Dire vrai, c'est démontrer le mal & enseigner le bien du même coup. Si on ne disoit jamais vrai, on ne feroit jamais le bien. S'il est impertinent de dire la vérité, il est infame de faire le mal. Le plus habile & le plus hardi critique : voilà le Dieu à qui les postérités dresseront des autels !

(1) *D'où viens-tu vil mortel, criminel orgueilleux ?*
Pourquoi ce fer tranchant, cet appareil, ces feux ?

Vas-tu dans le transport d'une gloire cruelle ;
Détruire la nature & régner après elle ?
Sais-tu que tes projets sont lâches comme toi ?
Tu n'es qu'un assassin & tu crois être un roi !
Lis ces mots qu'a tracés le sang de ta victime :
Le glaive de la guerre est le sceptre du crime.

MES FRAGMENS.